

SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE **Une priorité de l'État**

Le développement de toute économie ne peut se faire qu'à partir de données scientifiques. Une raison pour laquelle l'accélération du processus de numérisation a été placée au sommet des priorités de l'Etat. L'Algérie a réalisé de grands progrès en matière de transformation numérique, en faveur de l'élimination de la bureaucratie, de la consécration de la transparence dans la gestion de la chose publique et du renforcement des fondements de la gouvernance électronique, afin de concrétiser in fine le principe de la souveraineté numérique nationale. P 3



SOMMET DU GECF
**Un rendez-vous capital
pour la stabilité
du marché gazier**



Le 7e Sommet du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) revêt une importance capitale pour la stabilité du marché gazier, à travers un consensus qui devrait s'établir entre les membres du Forum concernant les formules de vente et les prix, a estimé, hier à Alger, Lagha Chegrouche, chercheur en économie et géopolitique. P 2

LE MINISTRE DU COMMERCE
L'A SOULIGNÉ DEPUIS BLIDA
**«La souveraineté
économique complète
la souveraineté politique
de l'Algérie»**

Le ministre du Commerce et de la promotion des exportations, M. Tayeb Zitouni a assuré que la nouvelle politique économique qui vise à développer et à diversifier les exportations du pays se base sur une approche participative et consultative avec l'implication de l'ensemble des acteurs économiques. P 4

CAAT
**28,5 milliards de DA
de chiffre d'affaires
en 2023**



La compagnie d'assurance « CAAT » a réalisé un chiffre d'affaires de 28,5 milliards de DA de chiffre d'affaires en 2023. C'est que son PDG Nacer Sais a annoncé, hier à Alger, en marge d'un séminaire baptisé « Partenaires Day », tenu à Alger, placé sous le thème : « L'Assurance : Relever les défis des mutations économiques en cours ». P 5

MENACES CYBERNÉTIQUES

**Vers l'élaboration
d'une stratégie
nationale** P 3

RÉFORMES ÉCONOMIQUES

**La promotion
médiatique
en débat** P 5

ALGER

**Saisie de 200 quintaux
d'aliments pour
volaille et bétail** P 16

PÉTROLE

Baisse du Brent à près de 83 dollars

Les prix du pétrole baissent lundi, toujours plombés par des inquiétudes sur la demande mondiale pétrolière. Vers midi, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en avril, reculait de 0,96% à 82,67 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en mars, perdait 0,34% à 78,92 dollars. En début de séance, le prix du pétrole se repliait du fait des inquiétudes concernant les perspectives de la demande, relèvent des analystes. Jeudi dernier, dans son rapport mensuel sur le pétrole, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) a indiqué que le ralentissement de la croissance de la demande de pétrole « s'accélérera en 2024 ». La progression s'élèvera à une moyenne de 1,2 millions de barils par jour, « soit la moitié de la forte expansion de l'année dernière » (2,3 mb/j). « L'AIE est habituellement trop prudente » dans ses prévisions de la demande, soulignent toutefois les experts.

CÉLÉBRATION DU DOUBLE ANNIVERSAIRE DU 24 FÉVRIER

L'UGTA appelle à un rassemblement

L'Algérie célèbre, cette année, le 68e anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et le 53e anniversaire de nationalisation des hydrocarbures, le 24 février, dans un contexte particulier. Un double anniversaire intervient quelques jours avant le 7e Sommet des chefs d'État et de gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), prévu du 29 février au 2 mars à Alger. Pour marquer ce double anniversaire, l'Union générale des travailleurs algériens appelle à « un rassemblement massif devant le siège de la Centrale syndicale ». Dans un communiqué, l'UGTA précise que le rassemblement sera « animé par le Secrétaire général, Amar Takhdout, en présence des cadres syndicaux issus des différents secteurs à travers le pays ».

SOMMET DU GECF

Un rendez-vous capital pour la stabilité du marché gazier

Le 7e Sommet du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) revêt une importance capitale pour la stabilité du marché gazier, à travers un consensus qui devrait s'établir entre les membres du Forum concernant les formules de vente et les prix, a estimé, hier à Alger, Lagha Chegrouche, chercheur en économie et géopolitique.

Par Slimane T/Agence

Intervenant sur les ondes de la Radio Algérienne, le docteur Chegrouche a indiqué que ce Sommet, qui se tiendra à Alger du 29 février au 2 mars, revêt un caractère « exceptionnel », vu qu'il regroupera des dirigeants influents sur la scène internationale et sur le devenir du gaz. Le chercheur a expliqué, dans ce sens, que les membres du GECF « ont le pouvoir de changer les conditions du marché à leur avantage », au vu de la volonté et de l'

« entente » qui règne entre eux, précisant que l'« Algérie est le seul pays capable, au cours de ce Sommet, d'assurer cette harmonie » grâce à son expérience en matière de négociations. Et afin de garantir leurs intérêts et surtout leur souveraineté, les membres du Forum vont, a-t-il estimé, défendre les principes du « Take or Pay » (enlever ou payer), ainsi que celui d'un prix « équitable », en favorisant les contrats à long terme et non pas les marchés Spot qui « n'offrent pas de stabilité », selon lui. Pour cela, M. Che-

grouche s'attend, dans son analyse, à ce que le Sommet d'Alger aboutisse à « une plateforme de convergence », qui « ferait son succès » et qui pourrait « donner naissance, dans quelques années, à une entité similaire à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) ». Tout en mettant en avant le « rôle de médiateur » pour lequel est connue l'Algérie, le chercheur a insisté sur le caractère « stratégique », du Sommet d'Alger, du fait qu'il permettra de « définir les règles de concertation technique et stratégique entre les pays producteurs-exportateurs ».

RAFFINERIE DE SKIKDA (RA2K)

Des technologies de pointe pour préserver l'environnement

L'Activité Raffinage & Pétrochimie a pour mission essentielle l'exploitation et la gestion de l'outil de production du Raffinage et de la Pétrochimie, pour répondre principalement à la demande du marché national en produits pétroliers. Pour ce faire, le Groupe pétro-gazier national, Sonatrach dispose de cinq raffineries de pétrole brut cumulant une capacité de traitement de 27 millions tonnes/an à laquelle s'ajoute une unité de traitement de condensat d'une capacité de 5 Millions tonnes/an, dont celle de Skikda (RA2K). La raffinerie de Skikda est construite par les entreprises italiennes Snamprogetti et Saipem, assistées par les entreprises algériennes Sonatro, Sonatiba et SN Metal. Les travaux démarrent le 2 janvier 1976, et la raffinerie est mise en service en mars 1980. « La construction de cette raffinerie a été orchestrée avec un engagement inébranlable envers la préservation de l'écosystème, en mettant en œuvre des technologies de pointe pour surveiller et minimiser les impacts environnementaux », assure son premier



responsable, Hassen Bouadam, affirmant dans une déclaration à la chaîne III de la Radio nationale, que « l'élément central de l'approche environnementale de la RA2K réside dans son système sophistiqué de détection des fuites qui s'étend à travers tout le site de la raffinerie ». « Equipée de pas moins de 300 détecteurs de gaz, de flammes et de fumée, la raffinerie se dote

ainsi d'une première ligne de défense contre les éventuelles émissions nocives », relève en effet Hassen Bouadam. Selon le même responsable, l'élément central de l'approche environnementale réside dans son système sophistiqué « Cette technologie avancée assure une réactivité immédiate en cas de détection de toute anomalie, permettant une intervention

rapide pour contenir les risques et prévenir les impacts sur l'environnement, tout passe par la chaîne de traitement avant d'être déversé dans un oued sous forme de rejet liquide propre » a-t-il expliqué. « Le traitement se fait par des machines et des pompes. C'est un ensemble de Process qui sont assujettis à des maintenances et des travaux suivis par le département HSE, et ce, pour garantir le bon fonctionnement de ces processus, assurant ainsi un traitement optimal des substances potentiellement polluantes », assure de son côté Kara Mustapha Farah, inspecteur en charge de la prévention Hygiène, sécurité et environnement (HSE). D'ailleurs, a-t-il soutenu, aucun rejet ne se fait en externe, et ce, conformément à la législation en vigueur. Ainsi, la RA2K s'assure que tous les rejets, après traitement, respectent scrupuleusement les normes réglementaires, un processus est validé par des analyses finales effectuées par le laboratoire de la raffinerie, garantissant ainsi la conformité des rejets avec les normes environnementales en vigueur

RN/Agence

Quotidien économique

Les Enjeux
Eco

Édité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
03, Rue Ali Boumendjel
Square Port Said, Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
00170000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

« Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE

Une priorité de l'État

Le développement de toute économie ne peut se faire qu'à partir de données scientifiques. Une raison pour laquelle l'accélération du processus de numérisation a été placée au sommet des priorités de l'Etat. Certes, l'Algérie a réalisé de grands progrès en matière de transformation numérique, en faveur de l'élimination de la bureaucratie, de la consécration de la transparence dans la gestion de la chose publique et du renforcement des fondements de la gouvernance électronique, afin de concrétiser in fine le principe de la souveraineté numérique nationale.

Par Réda Hadi

Dans l'agenda du Gouvernement, la souveraineté numérique figure en tête de liste, et sa réalisation nécessite les efforts conjugués de tous, a confirmé hier le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, lors de l'ouverture du Forum international sur La souveraineté numérique de l'État, organisé par la Faculté des sciences politiques et des relations internationales de l'Université d'Alger III.

Dans ce contexte, le ministre de la Communication a mis en avant la nécessité de « faire preuve d'initiative et d'efforts diligents pour développer les médias numériques ainsi que la production de contenus », tout en « concentrant les efforts cognitifs et intellectuels sur la protection des citoyens contre les dangers des fake news distillés à travers l'espace numérique ».

Considéré comme mécanisme garantissant l'intégrité et la transparence et consacrant la gouvernance électronique, le processus de transformation numérique, pour lequel l'Etat a consacré des efforts colossaux, sera bientôt achevé, a affirmé le Président Tebboune lors de l'ouverture de la session parlementaire, devant les deux chambres réunies.

Il est donc prévu un nouveau modèle de gestion des administrations, des orga-

nismes et des établissements publics et économiques, en passant d'une gestion classique fondée sur le papier à une gouvernance numérique reposant avant tout sur la généralisation des technologies numériques modernes. Ce qui permettra de faciliter les transactions et les démarches administratives, tout en assurant des services publics de qualité, sûrs, rapides et à moindre coût.

Ainsi donc, la digitalisation apparaît comme l'un des mécanismes et processus les plus importants et les plus fiables pour incarner la transparence effective dans la gestion du foncier industriel.

Rappelons que le chef de l'État avait affirmé que « la fin du premier semestre de 2024 verra le parachèvement du projet de numérisation ».

L'importance de notre souveraineté étant avérée, des spécialistes affirment que le processus de numérisation permettra de poser des bases solides pour une transformation efficace soutenue par la loi sur la numérisation.

Le défi est aujourd'hui de taille pour bâtir une société numérique, car cela entre dans le cadre d'un projet global de création d'un véritable écosystème économique digital qui va permettre au pays de se mettre au diapason des évolutions que le monde connaît. Le premier jalon de cette construction, concerne la sphère administrative ou de gouvernance (infra-

structures hardware et software, le cadre institutionnel et législatif, ainsi que les garde-fous de souveraineté numérique nationale de gouvernance et de gestion administrative digitale, avec toutes les conditions techniques d'interopérabilité intra et inter-institutions.

Pour beaucoup la transition numérique, est sur la bonne voie, car plusieurs décisions ont été prises par les hautes autorités de l'Etat pour accélérer la transformation numérique dans tous les secteurs, notamment le domaine national, les impôts, les douanes et le budget, avec la création d'une plateforme numérique actualisée, fournissant des données et des indicateurs précis permettant d'aiguiller les décisions et de lutter contre la bureaucratie.

La sécurité nationale implique également le développement d'une stratégie nationale intégrée dans le domaine numérique, comme cela a été affirmé par le chef de l'Etat, et ces progrès accélérés participent de la concrétisation du 25e engagement du président de la République.

Et en cela le ministre de la Communication a rappelé lors de son discours d'ouverture de ce forum à protéger les citoyens de « l'espace numérique » et « à orienter les efforts vers l'éducation des citoyens sur l'importance de la souveraineté numérique et la nécessité de protéger leurs informations

MENACES CYBERNÉTIQUES

Vers l'élaboration d'une stratégie nationale

Le Directeur général de l'Agence de la sécurité des systèmes d'information, le général Abdeslam Belghoul a affirmé, lundi, l'attachement de l'Algérie à sécuriser ses systèmes d'information dans le contexte des menaces cybernétiques exacerbées, relevant que l'Agence s'attellait à l'élaboration d'une stratégie nationale à cet effet.

Dans une allocution lors des travaux de la rencontre internationale sur "la souveraineté numérique de l'Etat: des politiques et des expériences comparées", organisée par la faculté des Sciences politiques et des Relations internationales à l'Université d'Alger 3, le général Belghoul a précisé que l'Agence "s'attèle actuellement à l'élaboration d'une stratégie nationale de la sécurité des systèmes d'information, en coordination avec les différents organismes concernés de l'Etat, en plus de l'accompagnement des structures de l'Etat dans la sécurisation de leur systèmes d'information, ainsi que la riposte aux accidents cybernétiques à travers l'investigation, l'assis-

tance et la sensibilisation de manière périodique".

Le même responsable a évoqué la question "du stockage d'informations et leur protection, et l'objectif de leur utilisation, ainsi que leur relation avec la souveraineté numérique, outre le piratage et son lien avec la criminalité, l'espionnage et les actes subversifs", dans un monde "qui connaît une transition numérique effrénée".

Il a relevé, également, que les chiffres relayés, dans ce sens, "sont effrayants et terrifiants, eu égard au grand nombre de menaces relatives à la cyber-sécurité par l'usage d'outils sophistiqués, des menaces et des attaques qui engendrent des dommages matériels et moraux considérables".

Il a, également, précisé que ces dangers et menaces "interpellent les pays quant à l'impératif de sécuriser leurs systèmes d'information (SI), en particulier les systèmes vitaux", indiquant que "les autorités supérieures en Algérie ont accordé une importance particulière à la

numérisation, qui constitue l'un des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, une démarche à laquelle tous les secteurs ont adhéré", a-t-il dit.

Le même responsable a rappelé, à cette occasion, "les décisions les plus importantes du président de la République concernant la mise en place d'un système national de sécurité des systèmes d'information, l'importance capitale attachée à la sécurité cybernétique et la création d'une école nationale supérieure de sécurité cybernétique".

Et d'affirmer que "les attaques actuelles sont appuyées par certains Etats pour perturber, espionner ou manipuler l'opinion publique en diffusant de fausses informations", notamment au regard de "l'élargissement du champ des attaques, du rapprochement des technologies numériques et de l'émergence de nouvelles technologies comme l'intelligence artificielle, le Cloud computing et la technologie 5G".

R E.

SESSION DE FORMATION
SUR LES TIC POUR
JOURNALISTESLa 5G,
un monde
entièrement
connecté

Huawei Télécommunications Algérie a organisé, hier Lundi, une session de formation sur les TIC dédiées aux journalistes. Elle a porté sur la « 5G ». Cette première session en 2024 vise essentiellement la vulgarisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Cette initiative, à l'instar de d'autres, reflète également la volonté de Huawei Télécommunications Algérie de permettre aux journalistes algériens de bénéficier des connaissances dans le secteur d'activité de Huawei (TIC).

Intervenant lors de cette rencontre, l'expert de Huawei Algérie Monsieur Ali Morsi, Wireless Solution Manager (responsable des solutions réseau radio), a fait une présentation sur la 5G et les solutions proposées par Huawei dans ce domaine ainsi que les technologies mises en place, soulignant que la 5G n'offre pas uniquement une connexion à un très haut débit mais surtout une sécurité de données très élevée, ajoutant que « les systèmes de communication mobiles font une partie intégrante de notre vie quotidienne et leur développement a radicalement changé nos vies et nos comportements vers le bien. »

La délégation des médias a visité le centre des expositions Huawei en Algérie, où elle a pu découvrir plusieurs solutions et technologies fournies par l'entreprise, telles que le service de fibre optique et sa dernière mise à jour, la ligne de fibre optique vers la maison et les chambres FFTH et FTTR, qui permet utilisation d'Internet de haut débit, ainsi que des solutions d'énergie solaire et renouvelable.

Huawei continuera d'accroître les investissements en R&D pour réaliser de nouvelles percées techniques et travaillera avec les organisations industrielles, les opérateurs et les partenaires pour promouvoir le développement des TIC's, encourager les nouvelles entreprises à la pointe du réseau et apporter la puissance de la 5G à tous les secteurs économiques.

INDUSTRIE
DU TISSU NON-TISSÉ

La ligne de
Sinaâtec entre
en production

L'importation nationale du tissu non-tissé sera réduite. L'Algérie en importe annuellement pas moins de 50 000 tonnes. En effet, la société industrielle des applications techniques (Sinaatec), filiale du groupe public Management et Développement des Actifs et des Ressources (Madar Holding), vient de démarrer, ce dimanche 18 février, officiellement la production du tissu non-tissé (polymères textiles). Une première en Algérie. Un démarrage « symbolisée par la sortie de la première bobine sur la première ligne de production spécialisée dite +RF5-SSMMS+ » se félicite, dans un communiqué, Charafeddine Amara, président directeur-général de Madar-Holding «.

Un produit « de haute qualité » sortie de la ligne de production de l'usine de Sinaatec située à Gué de Constantine-Alger, fruit de plusieurs « années de planification, de réalisation de collaboration et surtout de dévouement». Charafeddine Amara a, également, tenu à féliciter « l'équipe de jeunes ingénieurs et de techniciens », ainsi que l'ensemble « des personnels d'appui nationaux » de même que les « partenaires étrangers et algériens, qui ont inlassablement et efficacement œuvré à la réalisation de ce projet ambitieux répondant aux exigences de qualité les plus rigoureuses, notamment en matière d'hygiène de médecine et de filtration ».

Dans le communiqué, le P-DG de Madar Holding souligne que « le lancement effectif de cette usine utilisant des technologies de pointe, fait de SINAAATEC, filiale de Madar-Holding, un acteur majeur dans l'industrie non tissée algérienne».

Un acteur d'autant plus important qu'il « répondra ainsi à une demande nationale élevée, avec un potentiel de croissance supplémentaire sur les marchés d'Afrique du Nord et d'Afrique subsaharienne », se réjouit Charafeddine Amara.

L'entrée en production de cette ligne se veut un « jalon » marquant « le début d'une nouvelle ère pour l'entreprise » et témoignant de « l'engagement inébranlable de tout le personnel ».

La sortie de la première bobine incarne « la vision de Sinaatec de fournir des produits de qualité exceptionnelle tout en repoussant les limites de l'industrie ».

En somme, la ligne de production de tissu non-tissé de Sinaatec est appelé à devenir « un symbole d'innovation et de qualité dans le monde de l'industrie nationale ».

Considérés comme étant le segment de marché le plus porteur de l'industrie du textile, les tissus non-tissés sont notamment utilisés dans l'habillement, la construction, le textile, la médecine et la santé. Sinaatec prévoit d'en produire des quantités assez importantes de l'ordre de 18 000 par an.

Agence

LE MINISTRE DU COMMERCE L'A SOULIGNÉ DEPUIS BLIDA

«La souveraineté économique complète la souveraineté politique de l’Algérie»

Le ministre du Commerce et de la promotion des exportations, M. Tayeb Zitouni a assuré que la nouvelle politique économique qui vise à développer et à diversifier les exportations du pays se base sur une approche participative et consultative avec l'implication de l'ensemble des acteurs économiques.

Par Sirine R

Intervenant, hier lundi, à l'ouverture de la troisième édition du salon régional Mitidja pour la production et l'exportation, le ministre a déclaré que : «L'ouverture du salon régional Mitidja est une occasion pour traduire sur le terrain cette approche en organisation des rencontres avec les opérateurs économiques et l'ensemble des acteurs qui s'impliquent dans les efforts des pouvoirs publics visant à développer les exportations». Poursuivant son intervention, le ministre du Commerce a assuré que la souveraineté économique dont dispose l'Algérie complète sa souveraineté politique, en appelant tous les acteurs du terrain à unir leurs efforts pour atteindre les objectifs assignés. « L'Algérie est devenue souveraine de son économie et de ses ressources grâce aux mesures courageuses visant à diversifier l'économie et à protéger le produit national dans le but de parvenir à un développement global et durable », souligne-t-il. Et d'ajouter : « Une souveraineté renforcée par l'adaptation du système législatif et l'adoption de procédures administratives, à même de les mettre, en adéquation avec les mutations en cours pour faire de l'Algérie une destination attractive aux investissements ». A cet égard, le ministre a assuré que les résultats des réformes économiques, profondes et coura-

geuses, menées par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, sont très rassurants. «Depuis 2020, la balance des paiements de l'Algérie connaît des excédents et une nette amélioration chaque année avec des résultats positifs malgré les effets de la pandémie de la Covid-19 et de la guerre russo-ukrainienne, et ce, en plus de la croissance des exportations hors-hydrocarbures qui sont passés de 1,8 milliard de dollars à 07 milliards en l'espace de quelques années seulement. Aujourd'hui, l'Algérie démontre une croissance économique positive et des résultats que peu de pays du monde ont pu réaliser en ce temps», a-t-il déclaré. Il est à rappeler qu'un plan d'exportation a été élaboré à l'horizon 2030 visant à atteindre les 30 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures. Le ministre a annoncé également l'ouverture prochaine de nouvelles foires permanentes des produits algériens en Afrique du Sud, Niger, Nigeria, Côte d'Ivoire et en Europe. En somme, toutes ces mesures ont été introduites en plus de la nouvelle loi sur l'investissement et la levée des contraintes pour renforcer l'exportation à travers la mise en service d'une plateforme numérique depuis la semaine dernière.

Notons que le Salon « Mitidja », organisé sous le thème « Exportons ensemble », verra la participation de plus de 70 opérateurs écono-

miques, issus en majorité de Blida, en plus de représentants de la wilaya d'Aïn Defla qui sera l'invitée d'honneur de l'événement, a révélé, dans une déclaration à l'APS, Samia Abassa, directrice régionale du commerce et de promotion des exportations. S'inscrivant dans le cadre du programme du ministère de tutelle visant à encourager les exportations hors hydrocarbures, le Salon comprend la tenue d'une exposition pour faire connaître le produit local et sa qualité. Un produit de qualité « lui permettant de pénétrer le marché extérieur et d'être concurrentiel, notamment dans les secteurs de l'agroalimentaire, la cosmétique, les matériaux de construction et autres activités industrielles », souligne la même responsable. Plusieurs activités sont au programme durant les trois jours du Salon, notamment des conférences sur des thématiques liées à l'exportation, à l'instar des zones de troc frontalier (dans le sud du pays), les zones de libre-échange et les problèmes rencontrés par les exportateurs (transport de marchandises, assurances).

Dans la perspective d'exportation pour les entreprises nationales, des bureaux spécialisés en exportation prendront part à ce Salon. Une manière de créer un espace pour la conclusion d'accords de travail, d'autant qu'un bureau d'exportation libyen y prendra part, a révélé la même responsable.

AGRICULTURE

Reconvertir les fermes pilotes en unités de production

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a ordonné, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, la reconversion des fermes appelées "fermes pilotes" en unités de production relevant de l'Etat, spécialisées en légumineuses, graines oléagineuses et arbres oléagineux, indique un communiqué du Conseil des ministres. S'agissant des nouvelles missions de ce qui étaient appelé "fermes pilotes", "le président de la République a ordonné la reconversion des fermes pilotes en unités de production relevant de l'Etat, spécialisées en trois types : légumineuses, graines oléagineuses et arbres oléagineux", saluant "les efforts consentis par les privés dans le secteur agricole", a précisé le communiqué. Saluant leur "leur apport en matière d'augmentation et de diversification de la production et de sens de l'initiative", le président de la République a souligné que "l'adoption de nouvelles mentalités" était une "condition sine qua non pour opérer une révolution dans le secteur agricole". Le président de la République a ordonné dans le même contexte de "définir les objectifs avec précision tout en libérant les initiatives au profit des

jeunes nouvellement diplômés qui aspirent au succès dans ce domaine, en les encourageant particulièrement dans les filières légumineuses", ainsi que d'"encourager les unités de

production qui ont réussi à développer l'activité agricole et à généraliser leur modèle". Lors de la réunion, le président de la République a ordonné également de "s'éloigner, com-

plètement, de toute politisation du secteur et de l'intégrer davantage dans le technique, au lieu de la gestion administrative et bureaucratique", selon la même source.

Mercuriale

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 19 فيفري 2024
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date : 19 février 2024

Produits		Prix du détail ¹ DA / Kg			اسعار التجزئة دج / كلف	
		معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum	المنتجات	
Légumes frais	Pomme de terre	61	68	53	البطاطا	خضر طازجة
	Tomate	83	97	69	الطماطم	
	Oignon sec	74	81	67	البصل الجاف	
	Ail sec	517	591	443	الثوم الجاف	
	Carotte	69	78	59	الجزر	
	Navet	67	75	58	لفت	
	Chou-fleur	53	60	46	قرنبيط	
	Choux	56	63	49	كرنب	
	Courgette	105	117	93	الكوسة	
	Haricot vert	368	394	343	الفاصولياء الخضراء	
Fruits frais	Laitue	90	101	80	الخس	فواكه طازجة
	Pomme locale	434	548	319	التفاح المحلي	
	Datte	565	704	427	التمر	
	Orange	137	166	107	البرتقال	
	Mandarine	175	203	147	المندرين	
	Banane	324	337	310	الموز	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1757	1899	1614	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Poulet de chair	405	418	393	الدجاج	
	Œufs (Unité)	22	23	21	البيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	94	100	89	حليب البقر (لتر)	

CAAT

28, 5 milliards de DA de chiffre d'affaires en 2023

La compagnie d'assurance « CAAT » a réalisé un chiffre d'affaires de 28,5 milliards de DA de chiffre d'affaires en 2023. C'est que son PDG Nacer Saïs a annoncé, hier à Alger, en marge d'un séminaire baptisé « Partenars Day », tenu à Alger , placé sous le thème : « L'Assurance : Relever les défis des mutations économiques en cours ».

Par Slimane T

« **L**a CAAT, deuxième société du secteur en termes de chiffre d'affaires global et assureur numéro 1 des risques industriels, termine 2023 avec un chiffre d'affaires de 28.5 milliards DA, en évolution par rapport à 2022 », a-t-il affirmé. Le même intervenant a rappelé que « nous venons de procéder à l'augmentation de notre capital social qui est passé de 20 à 25 milliards de DA ». Un acquis qui « renforce notre marge de solvabilité, nos capacités d'accompagnement de nos clients et assurés, ainsi que nos capacités de remboursement », a-t-il dit, en indiquant que la compagnie qu'il dirige « a mis en place un plan de développement à moyen terme 2023-2025. Par ailleurs, Nacer Saïs a affirmé que « le secteur des assurances en Algérie ne restera pas en l'état actuel, beaucoup de changement sont annoncés en matière de réglementation. Un projet de loi qui va avoir un impact certain sur tous les acteurs de l'assurance. Nous souhaitons préparer la CAAT à ces changements dans la douceur ». Sur un autre registre, le PDG de la CAAT a indiqué que les risques liés au climat, aux nouvelles technologies et aux tensions géopolitiques sont « la préoccupation constante même des gouvernements eu égard à l'intensité qui les caractérisent et aux conséquences économiques élevées qu'elles



sont susceptibles d'entraîner à l'occasion de leur survenance ». Pour lui, l'assurance est, certes, en première ligne pour répondre aux enjeux de protection qu'expriment les acteurs économiques et les institutions ou les personnes, mais, « les solutions apportées restent insuffisantes et conduisent souvent à une exclusion de garanties au paiement des primes exorbitantes, ou carrément à l'application de plafonds d'indemnisation inadaptés pour les clients et les entreprises ». Appelant à réinventer le système d'assurance traditionnel pour répondre à des défis majeurs, M. Saïs plaide pour une « amélioration de l'offre assurantielle et une implication de l'Etat en tant que garant ultime d'un dispositif qui conviendra de mettre en place dans le cadre d'un partenariat public-

privé. Pour sa part, l'expert en économie, Nazim Sini, a souligné que pour l'Algérie fait face au phénomène du réchauffement climatique et les entreprises pourront assister à une baisse de 15% de leur productivité. En réponse à ces dangers, « le métier d'assureur doit évoluer avec, entre autres, la création de cellules de prospectives, l'augmentation des tarifs CAT-NAT, l'intégration de l'intelligence artificiel en mode prévisionnel ainsi que la création d'un comité intersectoriel pour fédérer les efforts sous tutelle du ministère des Finances », recommande-t-il. Par ailleurs, il convient de relever que la CAAT s'est dotée d'une nouvelle identité visuelle qui, selon sa directrice de communication, Yasmine Kaouah, reflétant la vision de la compagnie, ses valeurs et ses engagements.

ASSURANCES

Signature d'une convention de coopération entre l'OAA et l'UGAA

L'Organisation des assurances africaines (OAA) a signé, lundi à Mascate, une convention avec l'Union générale arabe des assurances (UGAA), visant à renforcer la coopération entre les deux entités afin de promouvoir le secteur des assurances dans la région africaine et arabe, a indiqué la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) dans un communiqué. Cette convention a été paraphée par le directeur général de la CNMA et actuel président de l'OAA, Cherif Benhabiles, et le Secrétaire général de l'UGAA, Chakib Abou Zaid, en marge de la 34e conférence de l'institution panarabe, qui se tient à la capitale omanaise du 18 au 21 février, marquant également son 60e anniversaire. Selon le communiqué, cette convention vise à créer un espace de communication favorisant l'échange d'expériences et la mise en place

d'actions communes entre les deux organisations, et ce, dans l'objectif de promouvoir le secteur des assurances dans les pays africains et arabes en encourageant des initiatives novatrices et la conception de produits d'assurance adaptés aux évolutions rapides de l'environnement économique. A cette occasion, M. Benhabiles a mis en lumière les similitudes entre les marchés des assurances arabe et africain, soulignant "d'une part, les défis partagés tels que les risques naturels, le dérèglement climatique et les crises financières et d'autre part l'importance de ce partenariat en tant que pont entre le monde arabe et le monde africain en matière d'assurance". Il a appelé aussi à tirer profit des compétences, du savoir-faire et de l'énergie des jeunes, tout en identifiant les défis communs pour trouver les solutions appropriées. Le président de l'OAA a précisé que

cette coopération "prometteuse" contribuera "efficacement" à la croissance économique, où les assurances jouent un rôle essentiel dans la sécurité financière, la protection des individus et des entreprises contre les risques éventuels. « Les deux organisations ont exprimé leur confiance envers cette collaboration, visant à renforcer la stabilité financière, encourager le développement durable et à permettre aux deux régions (arabe et africaine) de rivaliser sur les marchés mondiaux de l'assurance », selon le communiqué. « La signature de cette convention marque une étape importante vers un avenir prometteur où les deux organisations uniront leurs forces pour relever les défis communs et exploiter les opportunités uniques qui se présentent à elles », souligne la même source.

R E.

RÉFORMES ÉCONOMIQUES

La promotion médiatique en débat

Le processus de réformes économiques directes opérées par les pouvoirs publics en Algérie, notamment en termes d'amélioration du climat d'investissement et de promotion médiatique des réalisations accomplies en la matière a été au cœur d'une rencontre tenue dimanche à Alger, avec la participation d'experts, de journalistes et de représentants de divers opérateurs activant dans ce domaine. Organisée par le Centre algérien de prospective économique, de développement des investissements et d'entrepreneuriat (ACEFIDE) en collaboration avec l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), sous le signe "Médias nationaux et information numérique, deux mécanismes pour la relance de l'investissement et le décollage économique", cette rencontre a connu la participation de nombreux représentants de ministères, d'instances et d'établissements financiers et bancaires. Par ailleurs, le président de ACEFIDE, Akram Zidi, a souligné que l'Algérie "opère un processus de réformes important" auquel le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune s'est engagé, ajoutant que ces réformes ont donné lieu à plusieurs lois réformatrices, dont les lois sur l'investissement et sur le foncier économique, outre de nombreuses réformes financières et institutionnelles visant à améliorer le climat d'affaires et à encourager l'investissement. Il a, à cet égard, insisté sur l'"intensification des efforts entre les experts, les économistes et les journalistes en vue de mettre en évidence ces réformes" indiquant que l'objectif de cette rencontre est de "mobiliser et de sensibiliser les acteurs de la société à leur responsabilité vis-à-vis du dossier des réformes économiques, et ce afin de contribuer efficacement à la consolidation du processus de réformes et de participer au développement économique". Pour sa part, la directrice d'études à l'AAPI, Khaoula Mostefai, a évoqué les efforts consentis pour encourager l'investissement, soulignant que l'AAPI était "le fruit des réformes visant l'amélioration du climat d'investissement en Algérie". Aussi, la responsable a rappelé les différentes mesures initiées par l'Agence à cet effet, à l'instar du lancement de la plateforme numérique dédiée à l'investisseur, des informations qu'elle offre au sujet du foncier industriel et des guichets uniques délivrant de nombreuses autorisations d'investissement, affirmant que l'AAPI s'attelle à "la facilitation de l'opération d'investissement et de l'ensemble de procédures administratives y afférentes". Des journalistes ont, quant à eux, mis l'accent sur l'importance et la nécessité d'assurer une formation spécialisée à même de leur permettre de débattre et d'analyser les questions liées à l'économie. De son côté le journaliste Djamel Maafa, a fait savoir que "les médias offrent un espace qui réunit l'opérateur économique, les autorités publiques et les différentes instances pour un débat d'idées autour des questions économiques", mettant en avant "l'impératif de créer une cohésion entre ces parties, à même de fournir une information claire qui profite aux acteurs économiques souhaitant investir". « L'information économique doit être accessible à travers les objectifs tracés par nombre de ministères dans le cadre d'une stratégie intégrée visant à relancer l'investissement et le décollage économique », a-t-il soutenu.

R E.

MÉDÉA

Des dispositions pour améliorer la prise en charge des cancéreux

Des dispositions ont été prises par les établissements hospitaliers de Médéa pour « améliorer davantage » la prise en charge des cancéreux en leur garantissant des prestations médicales appropriées au sein des hôpitaux ou à domicile, a indiqué le responsable de la Direction de la santé.

Ces dispositions viennent en prolongement des mesures décidées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à assurer une meilleure prise en charge des cancéreux à travers l'optimisation des moyens de soins et de traitement du cancer dont dispose le système national de santé publique, a fait savoir le directeur de la santé, Mohamed Zohir Hadj Sadok. Le même responsable a rappelé que le système national de santé publique « donne accès aux malades atteints de cancer à différentes formes de prise en charge et qui perçoivent, à cet égard, des soins incluant, soit des séances de radiothérapie, de chimiothérapie, soit au moyen de chirurgie oncologique ». Il a souligné que cette prise en charge « va bénéficier aux malades démunis », ajoutant que « des améliorations vont être apportées en matière d'accueil des patients, d'organisation de campagnes de prévention et de dépistage précoce du cancer au profit de la population ».

« Des efforts vont être fournis pour augmenter le nombre de patients pris en charge dans le cadre des activités



médicales ambulatoires (à domicile) assurées par des équipes médicales mobiles et d'offrir aux patients différentes sortes de soins palliatifs (perfusion-pose de pansement-prise d'antidouleurs) sans se déplacer vers un hôpital », a affirmé M. Hadj Sadok.

La concrétisation du projet de centre anti cancer (CAC), en cours de réalisation dans la commune d'Ouzera, au sud de Médéa, permettra de prendre en charge localement les cancéreux contraints de se déplacer vers d'autres

wilayas pour bénéficier de séances de radiothérapies, a relevé le directeur. « L'absence d'équipements de radiothérapie dans les établissements hospitaliers de la région nous force à orienter les patients vers les structures spécialisées pour le traitement du cancer situées à Blida, Alger ou Drâa-Ben Khadda (Tizi-Ouzou) », a-t-il souligné. M. Hadj Sadok a estimé, cependant, que ce « désagrément subit par les malades est appelé à disparaître, à court terme », avec l'entrée en exploitation progressive de

plusieurs centres anti cancer en phase d'exécution dans la région Centre du pays, en l'occurrence à Chlef, Tiaret, Laghouat et Médéa. Selon le même responsable, les travaux de réalisation du projet de CAC de Médéa enregistre un taux d'avancement de 80%, les travaux de réalisation des gros œuvres étant quasiment terminés et l'entreprise en charge de ce projet achèvera, d'ici peu, la pose des réseaux électriques, la climatisation et le chauffage. Concernant la partie équipements du projet, l'acquisition et l'installation des accélérateurs pour radiothérapie interviendra après la validation par le ministère de la Santé, des espaces de réservation figurant dans le plan d'architecture, a-t-il dit.

Le projet sera livré dans sa totalité, selon ce responsable, au courant de l'année 2025, et son entrée en exploitation va « soulager considérablement les cancéreux de la wilaya, dont le nombre dépasse le millier, en particulier les plus démunis qui n'auront plus à faire de longs et pénibles déplacements ou d'attendre longtemps pour bénéficier d'une prise en charge ou d'un traitement », a-t-il conclu.

ABDELMADJID TEBBOUNE

Explorer les nouvelles sources d'eaux souterraines à Bouira et à Béchar

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a ordonné, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, l'entame des opérations de forage des puits et de prospection des eaux souterraines dans les deux wilayas,

Bouira et Béchar, indique un communiqué du Conseil des ministres. Concernant la stratégie du secteur de l'Hydraulique sur l'eau potable et les eaux usées, le Président de la République a ordonné "la prise de mesures exceptionnelles pour la wilaya de Bouira,

consistant en l'entame des opérations de forage des puits et de prospection des eaux souterraines, en recourant aux techniques et équipements de pointe, pour la première fois depuis l'indépendance, dans la région de Zbarbar", précise le communiqué. Le Président de

la République a également ordonné d'"accélérer les opérations d'exploration de nouvelles sources d'eaux souterraines dans la région de Gueltrani à Béchar, afin qu'elles soient exploitables l'été prochain". Par ailleurs, ajoute la même source, le Président de

la République a instruit le ministre du secteur à l'effet de "procéder à un suivi minutieux de l'état d'avancement des stations de dessalement de l'eau mer, au niveau national, saluant le progrès accompli sur le plan national en matière de taux d'épuration des eaux usées".

SOUK-AHRAS

Les assurances agricoles, un moyen de durabilité des investissements

Le directeur général de la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA), Cherif Benhabîlès, a affirmé à Souk Ahras « l'importance des assurances agricoles en tant que moyen de garantie de la durabilité des investissements des agriculteurs et de la sécurité alimentaire ».

Intervenant au cours d'une rencontre régionale sur la filière des céréales organisée à la salle des conférences Miloud Tahri sous le slogan « la CNMA un outil fondamental de développement de la filière des grandes cultures et de l'autosuffisance alimentaire », le même responsable a considéré que « l'assurance agricole constitue un appui au secteur agricole, un partenaire du développement socioéconomique et la

clé de succès des projets et programmes de développement du monde agricole et rural ». « La filière des céréales a affronté plusieurs difficultés liées, notamment aux effets des changements climatiques et pour surmonter cette situation, les pouvoirs publics ne ménagent aucun effort pour apporter des solutions et des programmes de développement et de préservation des ressources naturelles et rechercher des alternatives par l'association des acteurs de la production et de l'intensification des céréales et cultures stratégiques dont la CNMA », a ajouté, M. Benhabîlès. La chargée de la communication à la même caisse, Faïza Ouazib, a relevé que « la CNMA représente un outil financier

de développement de l'agriculture par une assurance de type mutualiste des investissements des agriculteurs », affirmant que cette rencontre régionale qui s'inscrit dans le cadre d'une série de rencontres initiées par la caisse est « une opportunité pour mettre l'accent sur les menaces planant sur cette filière et la politique publique adoptée pour contenir l'impact de ces menaces et apporter les solutions idoines ». Le modèle de l'assurance contre les sinistres agricoles a été présenté à l'occasion par le directeur technique des assurances agricoles de la caisse, Djamel Amari, qui a exposé les mécanismes techniques offerts par la CNMA en matière d'accompagnement de la filière, affirmant que la CNMA est

l'unique institution qui traite ce type de sinistres avec divers produits d'assurance dont l'assurance contre les risques climatiques, la grêle, les gelées, les inondations, les vents violents et les incendies.

Tenue en présence des autorités de la wilaya hôte, la rencontre a regroupé des cadres de la CNMA, le vice-président du conseil interprofessionnel de la filière des céréales, Abdelghani Benali, des céréaliculteurs et intensificateurs, les directeurs des services agricoles (DSA), les directeurs des caisses régionales de mutualité agricole et chambres de l'agriculture de dix wilayas de l'Est du pays.

CHOC EXISTENTIEL

États-Unis – Europe, le grand décrochage

Un arc électrique remplace la paisible relation transatlantique. Depuis deux décennies, la croissance européenne progresse deux fois moins vite que celle du concurrent américain. À Bruxelles, personne ne s'en souciait, et soudain c'est le branle-bas de combat. Les Vingt-Sept découvrent que le déclin économique précède le déclin géopolitique. Ils découvrent aussi qu'un possible président, Donald Trump, les menace de quitter l'Otan. Au moment où le continent n'échappe plus à la guerre, le choc devient existentiel.

Par JEAN-MICHEL LAMY

Question de survie, l'Europe doit apprendre à se protéger sur tous les fronts. Las, toute riposte globale se heurte aux fractures d'une Union européenne (UE) loin de disposer des atouts d'une renaissance économique à l'américaine. Il est toujours aussi difficile d'imaginer une volonté politique européenne agrégeant les volontés nationales. L'UE ne sait que naviguer à vue entre contradictions budgétaires, monétaires et industrielles.

Biden le keynésien, Trump le néoclassique

Il n'est pas sûr que le brouillard qui avance change la donne. La peur de Donald Trump à la Maison-Blanche ne saurait être le seul motif d'une "autonomie stratégique". Il faut s'appuyer sur ses propres convictions. Dans la période actuelle, une illusion traverse les capitales européennes. L'élection à la présidence des États-Unis de Joe Biden, encore vraisemblable pour certains, autoriserait un lâche soulagement. Ce qui revient à ignorer les forces telluriques à l'œuvre sur le sol américain. L'infrastructure capitaliste des États-Unis résiste aux turbulences de la vie institutionnelle. Les alertes sur une démocratie en danger avec le retour d'un président reconnu pour tentative de coup d'État indiffèrent le business. Le dynamisme entrepreneurial se moque des clivages politiques. En réalité, au nom de l'hégémonie de la production sous bannière étoilée, c'est "Biden-Trump, même combat". Cette vision est corroborée quelles que soient les doctrines à l'œuvre. Il n'est pas surprenant que le démocrate Joe Biden utilise les codes du keynésianisme. Notamment la subvention massive à l'investissement, alimentée par un large déficit budgétaire. Comme ce plan se déroule sur plusieurs années, une administration Trump en engrangerait à son tour les bénéfices. Il n'est pas surprenant non plus que le républicain Donald Trump utiliserait les codes de la macroéconomie néoclassique. Son programme prévoit en toutes circonstances de laisser le guidon au marché, l'aiguillon efficace, et de rogner sur les déficits budgétaires excessifs en limitant les subventions. Le tissu productif d'outre-Atlantique s'accommodera très bien de Biden comme de Trump.

Une domination faite pour durer

La longue traîne de l'économie américaine maintiendra sans embardées son statut de première puissance mondiale. Les données fournies par 'La Lettre Eco 580' de Philippe Crevel sont éclairantes : "de 2002 à 2023, le PIB américain a augmenté en vo-



lume de 58 % contre une hausse de 28 % pour la zone euro". Sur les cinq dernières années les pourcentages sont respectivement de 8 % et 4 %. La richesse par habitant plafonne à quelque 35 000 dollars (32 500 euros) dans l'UE contre quelque 76 000 dollars (70 500 euros) versant américain. Que la statistique soit à pondérer par d'autres indicateurs, sur l'inégalité sociale ou l'espérance de vie en passe de reculer à 76 ans, ne modifie en rien la perspective. Natixis Investment Managers a calculé le poids relatif des grandes économies d'ici un quart de siècle en extrapolant les tendances récentes de la démographie et de la productivité. La conclusion est sans appel. À l'horizon 2050 les États-Unis gardent leur position relative. Alors qu'une faible croissance signe le recul des parts de l'UE et de la Chine dans l'économie-monde. Au fil des décennies, les ressorts de la création de richesse ont pour invariants la somme de gains de productivité d'une population en âge de travailler et de son corollaire le taux d'emploi. Voici le juge de paix : au cours des quarante dernières années, la productivité par tête a augmenté de 40 % outre-Atlantique pour 10 % seulement en zone euro. Ces disparités reflètent la force de frappe de l'investissement des États-Unis, particulièrement dans les nouvelles technologies. En 2022, leurs dépenses totales en R&D atteignaient 3,5 %, contre 2,3 % en zone euro. Le différentiel s'accumule vite. Les autres ingrédients tiennent au dollar, qui conserve son rôle de monnaie de réserve séduisant pour les investisseurs étrangers. Washington finance ainsi sans état d'âme un déficit budgétaire de 7 % du PIB qui finance l'Inflation Reduction Act, vaste système de subventions à l'économie verte, et le Chips Act en direction des microprocesseurs. Les États-Unis engrangent également un bon niveau de consomma-

tion grâce au tonus de la masse salariale réelle et au concours de la désépargne des ménages couplée à un fort taux d'endettement. Les "Bidenomics" fonctionnent à plein régime sur les deux pôles de la demande.

Pas de rattrapage en vue

L'OCDE crédite en 2024 les États-Unis d'une croissance de 2,1 % contre 0,6 % en zone euro (pourcentage identique pour la France, alors que Bercy vise 0,9 %). Ce côté-ci de l'Atlantique donne l'impression d'un horizon bouché. Aucun rattrapage ne se dessine. Le Graal d'une énergie bon marché pour l'industrie européenne n'est pas pour demain. Pendant ce temps, Américains et Canadiens tiennent les prix. Ils produisent davantage de pétrole et de gaz que n'importe quelle région du monde – Moyen-Orient compris (source : XerfiCanal). Par ailleurs, la politique de hausse des taux de la Banque centrale européenne (BCE) est jugée trop restrictive sur la durée, en particulier pour le crédit aux entreprises. "Le risque d'un tassement de l'investissement pourrait aboutir à une nouvelle accentuation du décrochage européen et français vis-à-vis des États-Unis", relève 'La lettre de l'institut Rexecodé. Assurément, mais Francfort doit éviter le décrochage de l'euro au regard de l'attractivité du dollar. Question politique budgétaire, le nouveau Pacte ouvre les vannes pour les investissements intelligents que très partiellement (les 3 % de PIB de déficit maximal demeure le mantra). Question concurrence libre et non faussée, les Gafam en rient encore. À ces freins "naturels" s'ajoute le handicap d'une architecture institutionnelle "baroque et pleine d'incohérences" (blog de l'OFCE, "Où en est l'UE ?"). Ainsi du Parlement européen, "curiosité puisque

sans pouvoir fiscal". Ainsi d'une UE qui "émet une dette commune alors qu'elle n'a pas de pouvoir direct de taxation". Tous les outils bruxellois sont en fait frappés d'ambivalence institutionnelle. N'empêche, ce système juridique a permis de surmonter des crises. L'exemple du Covid19 est souvent cité. Le dernier Conseil européen a su décider à la fois la réunion de fonds d'une soixantaine de milliards d'euros à destination de l'Ukraine et des mesures de moratoires en direction des agricultures de plusieurs États membres. Voilà des preuves d'une capacité d'adaptation.

Une préférence nationale mortifère

En revanche, pour affronter des scénarios catastrophes autrement plus dangereux, l'UE a besoin de changer de nature. À l'image d'une mondialisation qui n'a plus rien à voir avec celle de l'époque des pères fondateurs. La recherche du composant le moins cher n'est plus la panacée. Il importe au contraire de raccourcir les chaînes de valeur et de les sécuriser. Le grand régulateur, l'Organisation mondiale du commerce (OMC), dont l'UE avait fait son compagnon de route à coups de traités de libre-échange, est en train de capoter. Il restera dans l'histoire comme le cheval de Troie de la Chine. Passe furtivement un tarif extérieur commun ! Les urgentistes de Bruxelles savent quoi faire. Ils plaident pour un bassin d'épargne aux dimensions de l'UE pour orienter et dynamiser les placements. Ils militent pour des projets communs à financer en commun. Ce serait une rupture avec le "fameux" plan de relance de 750 milliards d'euros limité au seul niveau national. Plutôt que d'empiler des normes, mieux vaut aligner des investissements d'intérêts communs aux VingtSept en direction de la transition énergétique et écologique. C'est la meilleure façon de récupérer la compétitivité manquante. Prenons un pari facile. Ce programme express, totalement majeur, sera totalement inaudible lors de la compétition électorale pour le Parlement européen. Pour voir le jour, un tel programme a besoin du concours plein et entier de l'ensemble des gouvernants et de l'ensemble du peuple européen. Lequel est introuvable pour les nombreux adeptes de la préférence nationale. La contradiction est rédhibitoire. Les lames de fond sont ailleurs. L'armée allemande ultra-atlantiste a toujours choisi l'avion de combat américain au détriment du Rafale pour la bonne raison que la dissuasion nucléaire se fait sous couleurs étoilées. Supprimez la garantie "Otan" de Washington et la logique de situation tombe. Le chancelier allemand vient d'appeler les Européens à "la production à grande échelle d'équipements de défense". De l'effet papillon d'un discours de campagne de Donald Trump...

Source : THE ECONOMIST

ABU DHABI

Veolia va construire une usine de dessalement

Le groupe français Veolia annonce le gain d'un contrat pour concevoir une des plus grandes usines de dessalement au monde qui alimentera plus de 200 000 foyers en eau potable aux Emirats arabes unis. La mise en service est prévue pour 2025. Alors que la ressource en eau se raréfie, même dans les pays qui bénéficiaient d'un climat tempéré comme la France, le développement du Moyen-Orient a largement été lié aux technologies de dessalement depuis les années 80. Et cela continue. Le champion mondial des services à l'environnement, Veolia, vient de remporter un contrat de 300 millions d'euros aux Emirats Arabes Unis (EAU). Il va prendre la tête, via sa filiale SIDEM, d'un consortium en charge de l'ingénierie, de l'approvisionnement et de la construction d'une usine de dessalement à Abu Dhabi.

L'Union européenne annonce un soutien de 210 millions d'euros à la Mauritanie

En déplacement à Nouakchott, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a annoncé un financement de 210 millions d'euros pour la gestion de la migration, dans le cadre d'une coopération renforcée avec la Mauritanie. Elle a également indiqué que, dans le domaine de la sécurité, l'Union européenne allait porter son soutien à 40 millions d'euros cette année, notamment pour équiper un nouveau bataillon censé sécuriser la frontière avec le Mali et lutter contre le terrorisme. « Votre accueil vous honore » « L'insécurité et le manque d'opportunités économiques dans la région poussent beaucoup de gens à la migration. Cette migration les amène souvent en premier lieu en Mauritanie. [...] À ce titre, votre accueil de quelque 150 000 réfugiés maliens qui fuient la violence dans leur pays vous honore », a déclaré von der Leyen lors d'une conférence de presse conjointe avec le président mauritanien, Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani.

PRODUITS «HALAL» EN TUNISIE

Un vrai coup de pouce pour les exportateurs

1.500 milliards d'euros... ce sont les prévisions, en valeur, des dépenses de produits alimentaires «Halal» dans le monde pour 2025. Un montant extrêmement alléchant certes, pour beaucoup d'industriels intéressés par la production de produits destinés aux musulmans.

Ce marché de l'alimentation «Halal» est une mine d'or avec un immense potentiel de croissance. Comme le bio avant lui, ce marché de niche a su trouver sa cible grâce à la publicité, à une bonne place dans les rayons des surfaces de vente et au développement de marques bien repérables pour les consommateurs. Le «Halal» est-il donc encore simplement une niche, ou représente-t-il plus que cela ? Comme beaucoup de pays dans le monde, la Tunisie s'intéresse de plus en plus aux produits «Halal». L'essor du halal, loin de simplement répondre à une aspiration religieuse, est devenu un marqueur identitaire, avec la complicité des industriels de l'agroalimentaire, mais pas que ! Présentée comme l'organisation commerciale d'une pratique ancestrale, l'économie du «Halal» est en réalité le fruit d'une démarche lancée, il y a moins de cinquante ans, par des industriels principalement occidentaux, en lien avec des instances islamiques. Le phénomène est devenu si massif qu'il se répercute sur la population non musulmane, consommant, souvent sans le savoir, de plus en plus de produits censés être uniquement destinés à un marché «de niche». Pour la Tunisie, et selon les derniers chiffres disponibles, entre 2018 et 2024, la de-



mande de ces denrées a augmenté de 6,5%. Cette mention s'est largement élargie pour toucher divers produits. Il s'agit principalement des viandes, des volailles, des produits de la mer, des fruits et légumes, des produits laitiers, des céréales, des huiles et des graisses, des confiseries.

100 entreprises industrielles

Ce marché est en train de gagner du terrain pour toucher encore plus de produits, à savoir les produits cosmétiques, les produits pharmaceutiques, le tourisme, la mode, le secteur des finances. Sont également concernés plusieurs ser-

vices comme le transport, le tourisme, l'assurance, l'emballage, le stockage, le logistique...

Il est à mentionner que plus de 100 entreprises industrielles et nationales ont obtenu un certificat «Halal», depuis 2013, dans plus de 20 secteurs. Ce marché recèle d'importantes opportunités pour les entreprises industrielles tunisiennes opérant dans le secteur des industries agroalimentaires pour adapter leurs produits, attirer cette catégorie de consommateurs, et conquérir de nouveaux marchés, leur permettant de relancer les exportations et d'en diversifier les destinations ; en engageant une plus grande plus-value

ARABIE SAOUDITE

L'aéroport saoudien d'AlUla accueille le premier vol direct en provenance de Jordanie

L'aéroport international d'AlUla a accueilli son premier vol Royal Jordanian Airlines, avec l'ouverture d'une nouvelle ligne directe depuis Amman. «Unlocking AlUla: Votre voyage commence!», a déclaré la compagnie nationale sur X. «Nous élargissons notre réseau d'itinéraires en ajoutant AlUla comme cinquième desti-

nation en Arabie saoudite avec deux vols hebdomadaires.» Le lancement de cette nouvelle liaison au départ de l'aéroport international Queen Alia reflète l'intérêt croissant pour AlUla, qui s'enorgueillit d'un riche patrimoine et d'une nature diversifiée, et accueille divers événements tout au long de l'année.

Les vols permettront aux gens de redécouvrir le lien historique entre les deux régions. Saudi Arabian Airlines a récemment élargi ses itinéraires pour relier AlUla à l'Europe, avec des vols directs depuis Paris qui ont décollé le 28 janvier. Gulf Air assurera également deux vols par semaine entre Manama et AlUla

jusqu'au 6 mars, puis du 10 au 27 avril. Des vols directs vers AlUla sont également disponibles depuis Dubaï, Doha, Le Caire et plusieurs villes du Royaume. AlUla s'est fixé pour objectif d'accueillir 2 millions de visiteurs par an d'ici à 2035.

IRAK

La Chine a investi plus de 10 milliards de dollars

Aucun autre pays situé sur les «nouvelles routes de la soie», ce vaste programme d'infrastructure hors de la Chine, n'a bénéficié d'un tel montant, selon une étude chinoise publiée mercredi. Des chiffres à manier avec précaution, mais qui illustrent l'intérêt grandissant de Pékin pour le monde arabe et le Moyen-Orient. L'Irak a reçu davantage que la Serbie et l'Indonésie, arrivées respectivement en deuxième et troisième position des pays où la Chine a mis le plus d'argent

sur la table pour construire des infrastructures. Des fonds qui serviront essentiellement à reconstruire les infrastructures pétrolières, comme une grande centrale à fioul à Kerbala. Mais Pékin participe aussi à la réhabilitation de l'aéroport de Nassiriya (dans le sud du pays), et à la construction de 1 000 écoles. Après les grandes dépenses des années folles du programme des «nouvelles routes de la soie» (depuis le début en 2013 jusqu'en 2019), et les tumultes économiques liés à la pandémie de Co-

vid-19, Pékin a décidé de revenir aux fondamentaux. Les autorités veulent donner la priorité à des investissements clairement profitables, comme ceux qui ont trait à l'énergie. La Chine a, ainsi, passé des accords avec un grand nombre de pays producteurs de pétrole - Iran, Arabie saoudite, Venezuela, Équateur - ces dernières années. En 2021, l'Irak semble, cependant, avoir été le grand gagnant de la politique de diversification des sources d'approvisionnement.

Mais les prêts chinois accordés à l'Irak illustrent, de manière plus générale, un intérêt de plus en plus marqué pour le Moyen-Orient et le monde arabe. Les investissements dans cette région ont augmenté de 360 % en 2021, alors qu'ils sont en repli dans la plupart des autres parties du monde, soulignent les chercheurs du Green Finance and Development Center. Avec ces investissements l'Irak est devenu le 3^{ème} fournisseur de pétrole de la Chine.

CÔTE D'IVOIRE

Signature prochaine d'un accord avec l'UE sur le commerce du bois légal

L'Afrique comptera, en 2024, onze des vingt pays ayant la croissance économique la plus forte au monde, indique le Groupe de la Banque africaine de développement dans la dernière édition de son rapport « Performances et perspectives macroéconomiques de l'Afrique » dévoilée vendredi.

En Côte d'Ivoire, le bois transformé est l'une des principales sources de revenus d'exportation de l'agroforesterie. Alors que la pression exercée par l'exploitation illégale des forêts s'intensifie, le gouvernement promeut une gestion durable du secteur. Le ministre ivoirien des Eaux et Forêts, Laurent Tchagba doit parapher le 19 février, à Bruxelles, en Belgique, l'Accord de partenariat volontaire sur l'application des réglementations forestières, la gouvernance et le commerce du bois et produits dérivés (APV-FLEGT) avec la Commission européenne, apprend-on de l'Agence ivoirienne de presse (AIP). Il s'agit d'un accord international bilatéral entre l'UE et un pays exportateur de bois, dont le but est d'améliorer la gouvernance forestière du pays et de s'assurer que le bois importé au sein du



bloc économique européen remplit toutes les exigences réglementaires du pays partenaire. L'accord, une fois conclu, engage les deux parties à ne commercer que des bois et produits dérivés dont la légalité est vérifiée. Entamées depuis 2013, les négociations entre la Côte d'Ivoire et

l'UE sur l'APV-FLEGT ont aidé la première économie de l'UE-MOA à mettre sur pied plusieurs réformes juridiques et politiques dans le secteur forestier. Cela comprend la reconnaissance des droits de propriété des agriculteurs et des propriétaires terriens, la mise en place d'un cadre

régissant l'agroforesterie et le renforcement des exigences en matière de planification, de gestion et de traçabilité forestière. Il convient de noter qu'en dehors de la nation éburnéenne, 7 autres pays d'Afrique de l'Ouest et centrale se sont aussi engagés dans ce processus avec l'UE. Il s'agit du Ghana, du Libéria, du Cameroun, du Gabon, de la République centrafricaine, la République du Congo et la République démocratique du Congo (RDC). En 2021, la Côte d'Ivoire a exporté environ 241 000 tonnes de bois transformé d'une valeur de plus de 97,5 milliards Fcfa (160 millions \$), selon les données compilées par la BCEAO. Dans le pays, le gouvernement souhaite inverser la tendance de la déforestation avec pour objectif de doubler la couverture forestière à plus de 6 millions d'hectares à l'horizon 2030.

Accord avec le FMI sur un programme de 1,3 milliard \$ de lutte contre le changement climatique

Le financement soutiendra les actions des autorités ivoiriennes pour renforcer l'adaptation et l'atténuation, en particulier dans les domaines de l'agriculture, du transport, des infrastructures et de la gestion des finances publiques. Le Fonds monétaire international (FMI) a annoncé, dans un communiqué publié le vendredi 16 février 2024, que ses services ont conclu un accord avec la Côte d'Ivoire sur un programme d'aide de 1,3 milliard de dollars destiné à soutenir des réformes portant sur la lutte contre le

changement climatique. Ce financement sera servi au pays d'Afrique de l'Ouest au titre de la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD), un mécanisme de prêt lancé en 2022 par l'institution financière multilatérale pour aider les pays à revenu faible ou intermédiaire à relever les défis structurels à long terme tels que le dérèglement climatique. « La Côte d'Ivoire est exposée et vulnérable au changement climatique. En effet, la hausse des températures, les perturbations de la pluviométrie, les inondations, la hausse du ni-

veau de la mer et l'érosion côtière constituent des défis majeurs et représentent des risques récurrents pour une croissance économique résiliente, durable et inclusive », a souligné le FMI dans son communiqué. Il a également indiqué que le financement soutiendra les actions des autorités ivoiriennes pour renforcer l'adaptation et l'atténuation, en particulier dans les domaines de l'agriculture, du transport, des infrastructures et de la gestion des finances publiques.

Au total, six réformes clés devraient être mises en œuvre par les autorités ivoiriennes pour les divers défis climatiques identifiés : l'intégration du climat dans la gestion des finances publiques (GFP) ; le renforcement de la gouvernance des politiques climatiques ; la réduction de l'exposition et de la vulnérabilité du secteur agricole ; l'accroissement des financements verts et durables ; la réduction de la vulnérabilité aux inondations et à l'érosion côtière ; et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

EN 2024
Les cours du sucre brut pourraient gagner près de 20 % en glissement annuel

En 2023, le sucre a fait partie des matières premières agricoles dont les prix ont augmenté. Alors que les inquiétudes persistent sur l'offre, le produit de base pourrait encore enregistrer cette année une hausse. A New York, la livre (0,45 kg) de sucre brut pourrait valoir en moyenne 24,5 cents cette année. C'est ce qu'indiquent les résultats d'un sondage de 12 négociants et analystes relayés par Reuters. Ce prix anticipé serait en hausse de près de 20 % par rapport au niveau atteint l'année dernière (20,58 cents) et devrait résulter des inquiétudes sur le resserrement de l'offre mondiale. Si le Brésil devait continuer à porter la production en 2024/2025 notamment grâce à sa région Centre-Sud où les usines privilégient la production de sucre à la fabrication d'éthanol, cette tendance ne devrait pas suffire à apaiser les tensions sur le marché. En Inde, second fournisseur du sucre, la production de la dernière de base est ainsi attendue à 29 millions de tonnes en 2024/2025 contre un stock de 31,6 millions de tonnes prévu durant l'actuelle saison 2023/2024. Selon les sources de marché, la mauvaise situation de l'Inde devrait contribuer à un déficit d'environ 700 000 tonnes durant la nouvelle campagne démarrant en octobre prochain contre un surplus de 500 000 tonnes anticipé cette saison. « Le marché du sucre reste sous pression. La dépendance envers une seule source d'approvisionnement n'est pas souhaitable. La région Centre-Sud ne peut pas à elle seule sauver le marché. Sans une croissance en Inde, la production mondiale de sucre chutera durant la nouvelle saison », indique le courtier Czarnikow. Plus globalement, selon les analystes, les cours du sucre blanc devraient aussi grimper de 17 % par rapport à 2023 en clôturant cette année autour de 700 \$ la tonne.

KENYA

La start-up Roam obtient 24 millions \$ pour accélérer la production de véhicules électriques

La plateforme de mobilité électrique Roam a levé en dettes et en equity des fonds auprès d'un groupe d'investisseurs pour son activité. Le financement soutiendra l'expansion des offres de mobilité électrique de Roam. La start-up d'assemblage de motos et bus électriques basée au Kenya, Roam, a annoncé, mercredi 14 février, la levée en fonds propres et en dettes, d'un financement de série A, atteignant 24 millions \$. Sur ce montant, le fonds de capital-risque Equator Africa a mobi-

lisé avec un groupe d'investisseurs, environ 14 millions \$. La société américaine de financement du développement (DFC) a apporté 10 millions \$ sous forme de prêt. Cet investissement représente une source de motivation pour le projet de long terme de Roam, consistant à promouvoir l'utilisation de véhicules électriques en Afrique. La start-up en activité depuis 2017 prévoit d'étendre ses capacités de production et d'assemblage de motos électriques au Kenya.

Une partie du capital sera consacrée à la recherche et la rationalisation des chaînes d'approvisionnement locales et mondiales. « Alors que l'Afrique s'oriente vers la technologie des véhicules électriques, nous sommes fiers de notre impact sur l'environnement et les moyens de subsistance au Kenya et sur l'ensemble du continent. Une étape importante vient d'être franchie pour Roam afin d'atteindre nos objectifs en matière de développement et d'augmentation de mobi-

lité pour nos clients », a commenté Rajal Upadhyaya, directeur financier de Roam. Au Kenya, le gouvernement a fait le choix de soutenir le secteur de la mobilité électrique en réduisant les taxes et impôts sur l'importation de certaines matières premières liées à la fabrication de véhicules électriques en 2023. Cette mesure a encouragé les start-up qui ont investi ce marché, à l'instar de BasiGo et de Roam.

CAC40

En léger repli, la croissance révisée à la baisse

La bourse de Paris cède près de 0,5% ce matin, à 7730 points, notamment pénalisée par les reculs de Legrand (-2,6%), Thales ou encore Alstom (-2,3%).

L'ambiance est plutôt maussade dans l'Hexagone alors que Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances, a annoncé ce weekend une révision à la baisse les prévisions de croissance du pays pour 2024, passant de 1,4% à 1%. Par conséquent, l'État prévoit 'dix milliards d'euros d'économies supplémentaires'. Après la déferlante de résultats, de statistiques et de décisions monétaires des dernières semaines, la semaine qui commence s'annonce plus calme que les précédentes. Les investisseurs devraient se montrer peu enclins à prendre des initiatives ce lundi alors que les marchés américains resteront fermés pour la célébration de 'Washington's Birthday'.

La semaine en Europe promet néanmoins d'être animée, jeudi, par les résultats préliminaires des enquêtes de S&P Global réalisées auprès des directeurs d'achat (PMI) du secteur privé. Le marché fera également le point sur la politique monétaire de la Réserve fédérale américaine avec la parution, mercredi, des 'minutes' de la réunion de janvier, qui avait vu la Fed maintenir ses taux inchangés. Les anticipations de baisse des taux aux Etats-Unis ont été fortement revues à la baisse ces derniers temps dans le sillage des bons chiffres sur la croissance, l'emploi et l'inflation. Alors que le marché tablait en début d'année, sur une baisse des taux de 175 points

de base à partir de mars, ce ne sont plus que 100 points de base qui sont désormais escomptés, et à compter du mois de juin. Mais le point culminant de la semaine interviendra sans doute mercredi soir avec la publication des résultats trimestriels de Nvidia, le fer de lance de l'intelligence artificielle (IA) dont les processeurs équipent bon nombre de supercalculateurs. Les analystes s'attendent à ce que le fabricant de puces dépasse les attentes et relève ses objectifs, mais avec un gain qui atteint déjà 46% cette année, toute déception pourrait se traduire par des prises de bénéfices. Si la saison des publications de quatrième trimestre commence à toucher à sa fin,

plusieurs autres poids lourds américains dévoileront leurs performances cette semaine, dont Walmart et Home Depot. En Europe, la semaine s'annonce encore relativement chargée avec les annonces à venir d'Air Liquide, Carrefour, Nestlé, Mercedes-Benz, AXA, Engie, Deutsche Telekom, Allianz ou encore BASF. Dans l'actualité des sociétés françaises, Le groupe spécialisé dans la logistique du froid Stef indique que son conseil d'administration a décidé l'annulation de 150.000 actions auto-détenues, soit 1,15% du capital social, des actions qui avaient été acquises dans le cadre d'un programme de rachat d'actions.

MARCHÉS

La semaine commence dans la prudence

Alors que Wall Street doit rester portes closes ce lundi pour cause de Washington's Birthday, les Bourses européennes commencent la semaine dans une certaine prudence (+0,1% à Londres, mais -0,2% à Francfort et -0,3% à Paris). 'Les anticipations de baisse des taux directeurs par la Réserve Fédérale cette année ont été revues fortement à la baisse par le marché dans le sillage des bons chiffres du PIB, de l'emploi et de l'inflation', souligne Christopher

Dembik. 'Au début de l'année, le consensus de marché tablait sur une baisse des taux de 175 points de base à partir de mars. Ce n'est plus que 100 points de base désormais, à partir de juin', rappelle l'économiste de Pictet AM. Dans ce contexte, les opérateurs se montrent prudents dans l'attente de nombreux rendez-vous en deuxième partie de semaine, dont le compte-rendu de la dernière réunion du FOMC, les indices PMI préliminaires ou encore l'inflation en zone euro.

Dans l'actualité des valeurs européennes, Santander s'adjuge près de 2% à Madrid, l'établissement bancaire ayant déclaré ce lundi prévoir de lancer un nouveau programme de rachat d'actions de 1,46 milliard d'euros. A Paris, Forvia (+3%) reçoit un accueil chaleureux pour ses résultats annuels, marqués par un retour de l'équipementier automobile à un bénéfice net, et accompagnés de l'annonce d'un plan de restructuration de ses activités en Europe.

PLOMBÉ PAR UN POTENTIEL REPORT DE LA SWITCH2

Nintendo chute à la bourse de Tokyo

L'action de l'éditeur de jeux vidéo a terminé en net recul ce lundi alors que Bloomberg a rapporté que la société de Kyoto avait indiqué à d'autres éditeurs que sa nouvelle console ne sortirait pas avant le début de l'an prochain. Nintendo souffre en Bourse ce lundi. L'action du célèbre groupe de jeux vidéo basé à Kyoto et connu pour ses licences comme Mario ou Zelda a perdu 5,8% à la Bourse de Tokyo. L'éditeur japonais a pâti d'informations de presse faisant état d'un report du lancement commercial de sa nouvelle console, pour l'heure dénommée "Switch 2" par les médias spécialisés. Selon Bloomberg, la société japonaise a informé des éditeurs tiers qu'elle s'at-

tendait désormais à ce que cette console ne soit pas commercialisée avant mars 2025, au plus tôt. Ce qui signifie tout simplement que cette nouvelle machine ne serait pas disponible pendant la période des fêtes de Noël 2024, évidemment propice aux achats de jeux vidéo. Comme nous l'avons écrit dans un précédent article, l'action Nintendo a connu un parcours boursier étincelant, prenant plus de 50% sur un an et près de 14% depuis le 1er janvier, malgré la baisse de ce lundi. Sa valorisation s'avérerait ainsi tendue et susceptible de subir de prises des bénéfices en cas de mauvaises nouvelles, comme les informations rapportées par Bloomberg ce week-end.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 19 Février 2024
Valeur : 21 Février 2024

BASE	DEVISES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		134.2756	134.2906
1	EUR	EURO		144.7625	144.7921
1	GBP	POUND STERLING		169.4757	169.5374
100	JPY	JAPANESE YEN		89.5230	89.5629
1	CNY	CHINESE YUAN		18.6556	18.6580
1	CHF	SWISS FRANC		152.3781	152.4124
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		99.6258	99.6739
1	DKK	DANISH KRONE		19.4250	19.4286
1	SEK	SWEDISH KRONA		12.8879	12.8915
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		12.8007	12.8056
1	AED	UAE DIRHAM		36.5575	36.5645
1	SAR	SAUDI RIYAL		35.8021	35.8080
1	KWD	KUWAITI DINAR		435.9597	436.1500
1	TND	TUNISIAN DINAR		42.5739	43.0017
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		13.3333	13.3348
1	LYD	LIBYAN DINAR		27.6709	27.8127
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.5354	3.5358
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		177.8949	177.8949

INVESTOPIA ET LA BOURSE DE LONDRES

Possible une collaboration dans le secteur de la fintech

Le ministre de l'Économie et président d'Investopia, Abdulla bin Touq Al Marri, a participé à la cérémonie de clôture du marché à la Bourse de Londres (LSE). Il a visité le siège du LSE dans la capitale britannique pour discuter des possibilités de partenariat, échanger des expériences et promouvoir les investissements dans les services financiers et les fintechs de pointe. Julia Hogget, PDG du London Stock Exchange, l'a reçu en présence de Michael Mainelli, maire de la ville de Londres, et de plusieurs représentants d'organismes

gouvernementaux, du secteur privé et d'entreprises de services financiers des deux pays. Bin Touq a souligné les liens historiques étroits entre les Émirats arabes unis et le Royaume-Uni. Ces relations n'ont cessé d'évoluer dans divers domaines à la lumière de l'engagement des deux dirigeants à les conduire vers de nouveaux sommets de prospérité et de progrès. Il a souligné que les secteurs de la fintech et des services financiers sont des éléments clés du programme de coopération économique entre les deux nations. La visite à la Bourse de Londres ren-

force les possibilités de collaboration dans les activités et les entreprises liées aux marchés financiers et aux solutions numériques de pointe. Elle a également servi de plateforme pour échanger les meilleures pratiques dans ces domaines cruciaux et faciliter l'accès des communautés d'affaires des deux pays à des perspectives prometteuses, en particulier dans les secteurs de la nouvelle économie. La délégation économique des Émirats arabes unis, dirigée par le ministre de l'économie, a visité la Bourse de Londres dans le cadre de sa visite officielle au Royaume-

Uni. Au cours de cette visite, une nouvelle édition d'Investopia Global Talks intitulée "Investopia London" sera organisée en coopération avec le HM Treasury, sous le thème " Services financiers émiriens et britanniques : Partenariat pour l'avenir", en collaboration avec le Trésor britannique. En octobre 2023, les Émirats arabes unis et le Royaume-Uni ont conclu un accord visant à renforcer la collaboration et le partenariat dans le domaine des services financiers. L'objectif est de permettre au secteur privé, aux startups et aux entrepreneurs des deux pays

d'accéder aux opportunités de marché et d'échanger leur expertise dans les activités des marchés financiers. Il s'agit notamment des services financiers innovants et de pointe, de la finance verte, etc. Investopia joue un rôle clé dans la mise en œuvre des résultats de cet accord en encourageant la coopération entre les Émirats arabes unis et le Royaume-Uni, avec un accent particulier sur la stimulation des investissements mondiaux dans les secteurs de la nouvelle économie tels que la finance, la banque et les technologies financières avancées.

ALLEMAGNE

Berlin va réduire ses prévisions de croissance économique pour 2024 à 0,2 %,

Le gouvernement allemand va réduire ses prévisions de croissance économique pour cette année et l'année prochaine à seulement 0,2 % et 1 % respectivement dans un rapport qui devrait être publié la semaine prochaine, selon deux sources ayant connaissance du dossier.

Les facteurs contribuant à cette baisse significative par rapport à la prévision d'octobre de 1,3 % pour cette année comprennent la faible croissance de l'économie mondiale et une décision de la Cour constitutionnelle allemande qui a fait sauter un trou dans le budget du pays, selon la source. Pour 2025, Berlin prévoit une croissance économique de 1 %, en baisse par rapport à sa prévision précédente de 1,5 %, a indiqué une autre source, ajoutant que le gouvernement s'attend à ce que l'inflation tombe à 2,8 % cette année et à 1,9 % en 2025. Un porte-parole du ministère de l'économie a déclaré mardi soir qu'il ne pouvait pas commenter les chiffres, ajoutant que le gouvernement ferait des commentaires lorsque le rapport officiel serait publié. Dans un rapport mensuel distinct publié mercredi, le ministère a prévenu que la re-

prise attendue de la plus grande économie d'Europe pourrait être encore retardée par des tensions géopolitiques, notamment en mer Rouge, ainsi que par une série de grèves à l'intérieur du pays. Les sombres perspectives pour l'économie allemande en 2024 surviennent après que l'économie du pays se soit contractée de 0,3 % en 2023 sous la pression d'une inflation élevée, de taux d'intérêt en hausse et d'une économie mondiale faible. Les instituts économiques Ifo et IfW ont tous deux revu à la baisse leurs prévisions les plus récentes pour 2024, tout en se montrant plus optimistes que le gouvernement : L'Ifo prévoit désormais une croissance économique de 0,7 %, contre 0,9 % précédemment, et l'IfW prévoit 0,9 %, contre 1,3 % précédemment. Ils prévoient de présenter de nouvelles prévisions en mars. En revanche, l'association des entreprises

allemandes BDI avait émis à la mi-janvier une prévision basse de croissance de 0,3 %, avertissant que l'économie était "au point mort". Une nouvelle prévision pour 2025 n'est pas attendue dans le rapport de la semaine prochaine. Le gouvernement, qui prévoyait une croissance économique de 1,5 % en octobre, devrait présenter une mise à jour de ce chiffre au printemps. Le ministre allemand des finances, Christian Lindner, a déclaré dimanche que le gouvernement de coalition prévoyait de présenter un concept visant à renforcer la position de l'Allemagne en tant que site industriel au printemps, après que lui-même et le ministre de l'économie, Robert Habeck, aient averti à plusieurs reprises que le pays était en train de perdre sa compétitivité à l'échelle mondiale.

UE

La CE prévoit une augmentation vertigineuse de la demande de matières premières critiques

La transition verte de l'Europe a propulsé l'Union européenne (UE) dans une course mondiale aux matières premières critiques. La Commission européenne prévoit une augmentation vertigineuse de la demande, par exemple pour les terres rares et le lithium – respectivement jusqu'à 12 fois et 60 fois d'ici à 2050. Les matières premières critiques proviennent principalement de l'extérieur de l'UE. La Commission a proposé, en mars 2023, une loi sur ces matières premières (Critical Raw Materials Act, CRMA) comme pierre angulaire du plan industriel vert de l'UE, au côté du règlement pour une industrie « zéro net » (NZIA). Le CRMA, adopté en décembre 2023, vise à mettre en

place des chaînes de valeur nationales pour ces matières dans les Etats membres. D'ici à 2030, l'objectif est de fournir au moins 10 % de la consommation annuelle de minéraux critiques de l'UE, d'en traiter au moins 40 % dans l'Union et de veiller à ce qu'au moins 25 % de ces minéraux proviennent du recyclage national, tout en limitant les importations de chaque minéral à 65 % de la consommation annuelle de l'UE. Le CRMA, tout comme le NZIA, met en évidence la dépendance excessive de l'UE à l'égard des chaînes d'approvisionnement externes. Or, l'infrastructure et les cadres législatifs existants dans l'Union ne permettent pas de soutenir la croissance de

l'approvisionnement, du raffinage et du recyclage de ces matériaux à l'intérieur même des pays membres. Malheureusement, le CRMA ne s'attaque guère à ces obstacles.

Goulet d'étranglement

Les études géologiques montrent que les réserves nationales de l'Europe peuvent satisfaire une partie substantielle de la demande de l'UE en minéraux essentiels. Sur la base de ces données, le CRMA attend des Etats membres qu'ils relancent les activités minières, notamment en identifiant des « projets stratégiques » qui bénéficieront d'un accès plus facile au financement et de procédures d'autorisation accélérées.

Mais cette ambition se heurte à la complexité des procédures d'autorisation au niveau national et, peut-être plus important encore, à une opposition publique profondément enracinée en Europe à l'égard des activités minières. Lire aussi la tribune : Article réservé à nos abonnés « Dans quelles circonstances l'Europe pourrait-elle se considérer comme stratégiquement autonome ? » Le traitement des minéraux est un autre goulet d'étranglement important. Aujourd'hui, il n'existe qu'une seule installation de traitement des terres rares en Europe, basée en Estonie. Le recyclage pose également des problèmes, car il n'y a pas de collecte

AGRICULTURE

AgriLife Studio lève 25 millions d'euros pour lancer le futur de l'agriculture

Les cofondateurs d'AgriLife Studio ont annoncé la levée de 25 millions d'euros auprès d'investisseurs comme Bpifrance et Crédit Mutuel, pour financer le développement d'une quinzaine de start-up. Avec un concept : le « start-up studio », qui vise à accompagner le développement des jeunes pousses dans la durée. Une première pour ce studio naissant qui implique Bpifrance, la

banque publique d'investissement, via le fonds French Tech Accélération II de France 2030, mais aussi Crédit Mutuel Arkéa et Crédit Mutuel Alliance Fédérale, via le Fonds révolution environnementale et solidaire. Un investissement « plutôt équilibré entre les trois investisseurs » aux dires de Pierre Gillet, directeur d'investissement French Tech chez Bpifrance. Si le projet est dirigé par ses deux cofon-

dateurs, Priscilla Rozé-Pagès et Antoine Coutant, l'idée est d'ailleurs née chez Bpifrance. « Nous étions là pour lancer le projet au démarrage, puis on s'est mis en position d'investisseur », explique Pierre Gillet, qui a recruté lui-même l'un des deux cofondateurs. La raison : si des start-up studios existaient en lien avec d'autres thématiques, aucun n'était consacré au milieu agricole.

EN 2024

Une vingtaine de pays de l'Otan atteindront le seuil des 2% de leur Pib en dépense militaire

Une source proche de l'Otan affirme que cette année, une vingtaine d'entre eux atteindra cet objectif fixé en 2006 puis rappelée en 2014 lors d'un sommet de l'Otan. Les pays membres, dont 29 sur 31 sont européens, devaient se conformer à cette cible pour 2024. Ce n'est pour l'heure qu'une estimation précise cette source qui révèle que des données précises seront dévoilées mercredi par le secrétaire général l'Alliance Jens Stoltenberg, lors d'une réunion des ministres de la Défense qui se tiendra à Bruxelles. Une provocation "trumpienne" On ne sait pas encore quels pays atteindront la barre des 2%. En 2023, seulement neuf pays membres européens l'avaient atteint avec en tête la Pologne avec 3,9% de son pays consacrés au budget de défense. La France, 1,90%, est proche d'arriver à cet objectif qu'elle devrait atteindre en fin d'année, tandis que l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, l'Espagne ou les Pays-Bas sont loin derrière, selon les données publiées par l'Alliance Atlantique. Cette augmentation des dépenses militaires a été rappelée la semaine dernière de façon tonitruante par l'ancien président américain Donald Trump. L'invasion russe en Ukraine, le 24 février 2022, a remis cette question au cœur des débats. Lors d'un meeting de campagne, Trump a dévoilé une conversation qu'il aurait eue avec un dirigeant européen qui lui aurait demandé si les Etats-Unis protégeraient l'Europe si elle été attaquée par la Russie. "Non, je ne vous protégerai pas. En fait, je les encouragerai à faire ce qu'ils veulent. Vous devez payer vos factures", lui aurait répondu l'ex-président probable candidat républicain pour la prochaine élection.

ALFA ROMEO

5 bides qui ont marqué l'histoire de la firme milanaise

Alfa 6, Alfa 90, Alfa Romeo Arna, Alfa Romeo 159 ou encore Alfa 2600 berline autant d'échecs commerciaux pour la marque italienne.



Née en 1910, la marque au Trèfle dispose d'un solide patrimoine et plus que toute autre firme automobile a collaboré avec les grands noms du design italien. Nous ne nous focaliserons pas ici sur les stars et les sublimes créations d'Alfa Romeo, à contrario, nous nous concentrerons sur ses rares échecs commerciaux.

Alfa Romeo Arna (1983-1987)

A la fin des années 1970, Alfa Romeo envisage de lancer sa « Golf ». Une berline compacte manque cruellement à l'appel dans la gamme. Aussi pour réaliser le projet dans les plus brefs délais, la marque italienne s'associe au constructeur japonais Nissan. Ce dernier fournit sa berline baptisée Pulsar, la marque au trèfle se contentera de l'affubler d'une calandre à sa façon et de loger sous le capot la mécanique spécifique de l'Alfasud. C'est le site industriel de Pomigliano d'Arco – qui produit aujourd'hui l'Alfa Romeo Tonale et son jumeau américain Dodge Hornet – qui est mis à contribution.

La production de l'Alfa Arna connaît d'emblée un retard en raison de l'adaptation nécessaire des caisses de Nissan Pulsar afin de recevoir le moteur Boxer (à quatre cylindres à plat) de l'Alfasud. Ensuite, les Alfistes ne veulent pas de cette japonaise à la ligne anguleuse et datée. Malgré ses trois motorisations essence de 63 à 95 ch et ses carrosseries à trois et à cinq portes, l'Alfa Romeo Arna ne convainc pas. Au catalogue entre 1983 et 1987, elle ne sécoula qu'à 53 047 unités.

Alfa Romeo 90 (1984-1987)

Son rôle, c'était de remplacer l'Alfetta, la berline haut de gamme sportive qui connu un grand succès entre 1972 et 1984. Autant dire tout de suite que la tâche était plus qu'ardue pour la « 90 » qui doit également être plus bour-

geoise, plus confortable et plus que jamais cibler les concurrentes allemandes que l'on ne nomme pas encore premium. Les lignes équilibrées signées Bertone et le capot plongeant sont desservis par une poupe massive avec une plaque minéralogique qui fait ce qu'elle peut pour alléger l'ensemble. Malgré la noblesse des moteurs V6 2 litres de 132 ch et 2.5 de 156 ch, le comportement routier pas assez sportif dénote pour une Alfa. Au final, elle n'aura séduit que 56 428 clients...

6 souffre d'une piètre qualité de fabrication et n'est pas de taille à lutter face aux Audi 200, BMW Série 5 et autre Mercedes équivalentes. En six ans de carrière, elle n'a séduit que 12 288 clients.

Alfa Romeo 2600 berline (1961-1968)

La berline haut de gamme de la marque d'Ares fut sans nul doute son plus grand échec commercial, si l'on ne tient pas compte de l'exclusive sportive 33 Stradale livrée en seulement 12 unités entre 1967 et 1969. L'Alfa Romeo 2600 n'a trouvé preneur qu'à l'apogée de 2 038 clients entre 1961 et 1968. Mais à sa décharge, outre son prix de vente très élevé, elle souffra d'une mauvaise campagne promotionnelle, la marque préférant miser sur la Giulia à l'étage inférieur. Cette propulsion bénéficiait d'un moteur à 6 cylindres en ligne inédit à son lancement cubant 2 584 cm³ et offrant 145 ch. En 1965, la marque en déclina une version OSI De Luxe dessinée par Michelotti, mais la réussite n'est toujours pas au rendez-vous, en deux de présence au catalogue, elle ne sécoula qu'à 54 exemplaires.

Alfa Romeo 159 (2005-2011)

Disons le d'emblée tout est relatif. Commercialisée de 2005 à 2011, la berline familiale Alfa Romeo 159 a tout de même séduit 247 661 acheteurs. Ce n'est pas rien. En revanche, là où le bat blesse, c'est lorsqu'on la compare à sa devancière, l'Alfa Romeo 156 qui à ses côtés paraît bien plus frêle et surtout plus désirable, les chiffres sont sans appel. Entre 1997 et 2007, la « 156 » a plu à plus de 673 435 clients... Afin de respecter les nouvelles normes anticollision, la 159 est 22 cm plus longue et 7 cm plus large que la 156 et surtout 200 kg plus lourde, les performances et la consommation de carburant s'en ressentent.



Alfa Romeo 6 (1979-1986)

Jamais une Alfa Romeo n'aura autant ressemblé à une BMW. En 1979, l'Alfa 6 ciblait ouvertement la Série 5 d'alors, la toute première mouture en fin de vie, née en 1972, connue en interne sous le code E12. Reprenant la base technique déjà datée de l'Alfetta, l'Alfa 6 bénéficie d'un empattement majoré, d'un capot et d'une malle de coffre étirés mais reste posée sur des voies trop étroites.

Malgré la présence de l'enchanteur V6 2.5 Busso de 160 ch abreuvé par 6 carburateurs Dell'Orto dont la sonorité n'avait d'égal que la gloutonnerie, l'Alfa

Les freinages automatiques d'urgence sont-ils efficaces ? Pas si sûr selon cette étude

Une organisation américaine a mené des tests sur les systèmes de freinage automatiques d'urgence. Et ils ne sont pas toujours très concluants, notamment en marche arrière. Si la tendance dans le monde automobile va très clairement vers des voitures de plus en plus sûres, en attendant une hypothétique voiture autonome un jour, il ne faut pas faire oublier aux conducteurs que c'est malgré tout que tout, ou presque, repose. Et que sans leur vigilance, même les voitures aux aides à la conduite le plus perfectionnées, ne pourront pas toujours éviter l'acci-

dent. C'est un peu la conclusion à laquelle est arrivée l'AAA, un organisme américain qui a mené des tests sur les systèmes de freinage d'urgence automatique. Autrement désigné par l'acronyme AEB (Advanced ou Autonomous Emergency Braking) chez certains constructeurs. Et les résultats ne sont pas toujours à hauteur des attentes.

La marche arrière dans le viseur

En effet, l'étude menée par l'AAA montre que la technologie ne s'est pas toujours activée, et que certaines collisions sont moins bien

prévenues que d'autres. C'est notamment le cas des systèmes censés prévenir d'un danger venant de l'arrière. Pour mener ses tests, l'organisme américain a choisi quatre des modèles les plus populaires en 2023 sur son marché local, à savoir un Hyundai Tucson Hybride, un Lexus RX 350, une Mazda CX-30 ou encore un Volkswagen Tiguan. Leur point commun ? Tous sont équipés de la détection arrière de circulation transversale et du freinage d'urgence qui y est directement lié. Deux simulations ont été mises en place : une voiture qui sort en marche arrière d'une place de sta-

tionnement et se trouvant soit sur la trajectoire d'un véhicule qui roule, et avec un véhicule garé adjacent bloquant la vue, soit avec un enfant piéton qui passe derrière.

1 accident évité... sur 40 !

Dans le premier des deux scénarios, les freins n'ont été activés que dans 65 % des cas. Et AAA d'enfoncer le clou en expliquant que malgré tout, cela n'a permis d'empêcher la collision que dans 2,5 % des essais. Soit un accident sur 40 ! Heureusement que dans le second scénario impliquant un enfant, les systèmes

d'aides à la conduite ont réussi à mieux détecter le danger : les freins ont été appliqués dans 75 % des essais, empêchant 50 % de collision. Suite à ces tests, le message de l'AAA est très clair : il faut que les automobilistes comprennent qu'ils ne doivent pas se fier seulement à leurs systèmes de conduite avancés pour prévenir les collisions, et qu'ils sont là pour améliorer leurs sens. Et de donner comme conseil également aux conducteurs à faire leur marche arrière le plus lentement possible pour laisser le temps aux capteurs de réagir. Si l'humain ne le fait pas avant !

DES RUMEURS ÉVOQUENT
DU NUCLEAIRE

Le Pentagone surveille une nouvelle arme anti-satellite russe



Après la publication de plusieurs articles sensationnalistes cette semaine, le gouvernement américain a dû monter au créneau. La nouvelle menace russe, si elle est prise très au sérieux, concerne une capacité future et ne pose pas de danger immédiat. La spéculation va bon train, en dépit du traité de l'espace...

La polémique est née d'une fuite du Pentagone, dont plusieurs sources indépendantes ont affirmé à NBC News que la Russie développait une arme nucléaire contre les satellites américains en début de semaine. Dès mercredi, des politiciens demandaient des explications publiques à la Maison-Blanche. Il faut dire que lorsque l'actualité s'est propagée dans les médias, certains n'ont pas fait preuve d'une grande retenue et les débats ont déjà éclaté sur l'utilisation russe d'une potentielle charge nucléaire dans l'espace, écho moderne du très controversé essai « Starfish Prime » de 1962. Les États-Unis avaient alors testé une bombe en orbite basse, laquelle avait eu des conséquences sur l'ensemble des (très rares) satellites de l'époque. À présent qu'il y a plus de 7 500 satellites actifs en orbite basse, dont une ample majorité est américaine, les craintes paraissent justifiées. Et ce, d'autant plus que la Russie a envoyé dans l'espace un satellite de la défense, non spécifié, le 9 février ! Les représentants du Pentagone ont heureusement calmé cet emballement lors d'une conférence de presse le 15 février.

Pas de panique pour le Pentagone

L'administration Biden a effectivement confirmé suivre de près une nouvelle menace russe dans le domaine anti-satellite, qu'elle suit depuis plusieurs semaines et qu'elle juge sérieuse. Néanmoins, il ne s'agit pas selon les Américains d'une capacité actuelle ni d'une menace active aujourd'hui pesant sur les intérêts du pays. « Il n'y a de danger immédiat pour personne », a bien confirmé John Kirby, le responsable de la communication

sur la sécurité nationale américaine. Résultat, le Pentagone a également refusé de rendre publique la nature exacte de cette future menace ni d'évoquer les discussions exactes avec la partie russe... ce qui agace plusieurs politiciens, sur fond de débats budgétaires et d'accusations d'être pro ou anti-russe à cause d'une nouvelle levée de fonds pour l'Ukraine.

Une bombe, un réacteur ou rien ?

Si plusieurs médias ont ainsi évoqué une arme nucléaire (ce qui violerait le fameux traité de l'espace de 1967 et paraît peu crédible à de nombreux analystes au regard des intérêts spatiaux russes), d'autres évoquent plutôt la possibilité d'un satellite doté d'une technologie nucléaire, comme un petit réacteur afin de lui donner la puissance nécessaire pour opérer une arme à haute énergie. En 2019 un projet appelé Ekipazh, puis TEM évoquait un satellite lourd dédié au transport en orbite russe, équipé lui aussi d'un petit réacteur nucléaire. Peut-être la Russie a-t-elle progressé sur une version anti-satellite de ce futur véhicule... Cette piste n'est pas à négliger, étant donné que d'autres pays (la France en tête) comptent équiper leurs satellites avec des lasers de « défense de zone », capables d'endommager optiques, antennes ou électronique embarquée. Les spéculations vont en tout cas bon train outre-Atlantique, même si ces déclarations ont permis de désamorcer l'emballement médiatique. La Russie avait effectué un test d'arme anti-satellite à l'automne 2021, qui avait levé plusieurs alarmes pour la Station Spatiale Internationale.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE DJELFA
DIRECTION DE L'URBANISME ET DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE DJELFA
N.I.F:099817019002328

APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMAL
N° : 17 / 2024

La direction de l'Urbanisme et de l'Architecture et de la Construction de la wilaya de Djelfa, lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimal DANS LE CADRE DE L'OPERATION ETUDE ; SUIVI ET REALISATION DES TRAVAUX DE VRD PRIMAIRE TSECONDAIRE A TRAVERS LA WILAYA DE DJELFA PROGRAMME 2024

concernant la réalisation des travaux suivant :

N°	LOT	SITE	COMMUNE
01	Voirie + ASS+ AEP +Aménagement Extérieur + Eclairage Publics	550 logts LPL Route Touggourt	Messaad
02	Voirie + ASS+ AEP +Aménagement Extérieur + Eclairage Publics	700 logts LPL POS11 Bnet Belekhal	Djelfa
03	Voirie + ASS +Aménagement Extérieur + Eclairage Publics	300 logts LPL POS 21 BAHARA	Djelfa
04	Voirie + ASS+ AEP +Aménagement Extérieur + Eclairage Publics	550 logts LPL POS 15	Ain Ouessera
05	Voirie + ASS+ AEP +Aménagement Extérieur + Eclairage Publics	400 logts LPL	Hassi Bah Bah
06	Voirie + ASS+ AEP +Aménagement Extérieur + Eclairage Publics	80 logts LPL	Sidi Laadja
07	Voirie + AEP +Aménagement Extérieur + Eclairage Publics	130 logts LPL	Fied El Botma
08	Voirie + ASS +Aménagement Extérieur + Eclairage Publics	120 logts LPL	Had S'hary
09	Voirie + ASS+ AEP +Aménagement Extérieur + Eclairage Publics	100 logts LPL POS 08	Dar Chioikh
10	Voirie +Aménagement Extérieur + Eclairage Publics	100 logts LPL POS 11	Charef
11	Voirie +Aménagement Extérieur	100 logts LPL	Ain El Ibel
12	ASS+ AEP	20 logts LPL à Douls + 20 logts LPL à Ain Chouhada	Douls + Ain Chouhada
13	Voirie + ASS+ AEP +Aménagement Extérieur + Eclairage Publics	40 logts LPL	Sidi Laadja
14	ASS+ AEP	60 logts LPL	Ain Maabad
15	ASS+ AEP	60 logts LPL	Hassi fedoul
16	ASS+ AEP	30 logts LPL	El Khemis
17	ASS	40 logts LPL	Moudjbara

L'entreprise peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots et peuvent être retenus pour un seul lot au maximum.

Les soumissionnaires admis à concourir sont ceux dont les capacités répondent aux critères sous cités :

Pour les lots N° 01 / 02/ 03/ 04/ 05 :

1-Capacités professionnelles : Qualifiés à la catégorie quatre (04) ou plus, dont l'activité principale en travaux publics.

2-Capacités techniques : se résument en

Moyens matériels (en propriété) : Ayant au moins :

- Poste d'enrobe
- Finicheur

« Justifiés par les cartes grises avec police d'assurance pour le matériel roulant (valable le jour de l'ouverture), ou PV d'huissier de justice de l'année 2023ou 2024 pour le matériel non roulant.

Références professionnelles : Ayant réalisé au moins un projet de : travaux de d'amélioration urbaine ou de VRD d'un Montant de 50.000.000,00 DA ou plus, depuis 2015 jusqu'au dernier jour de préparation des offres justifié par un PV de réception définitif et une attestation de bonne exécution.

Pour le lot N°06/ 07 / 08 / 09 / 10 / 11 /13 :

1-Capacités professionnelles : Qualifiés à la catégorie quatre (04) ou plus, dont l'activité principale ou secondaire en travaux publics ou Hydraulique.

2-Capacités techniques : se résument en

Moyens matériels (en propriété) : Ayant au moins :

- Finicheur .

« Justifiés par les cartes grises avec police d'assurance pour le matériel roulant (valable le jour de l'ouverture), ou PV d'huissier de justice de l'année 2023ou 2024 pour le matériel non roulant.

Références professionnelles : Ayant réalisé au moins un projet de : travaux de VRD ou Amélioration Urbaine d'un Montant de 20.000.000,00 DA ou plus, depuis 2015 jusqu'au dernier jour de préparation des offres justifié par un PV de réception définitif et une attestation de bonne exécution

Pour le lot N° 12/ 14 / 15 / 16 / 17 :

1-Capacités professionnelles : Qualifiés à la catégorie deux (02) ou plus dont l'activité principale en hydraulique ; (valable le jour d'ouverture)

2-Capacités techniques : se résument-en

Moyens matériels (en propriété) : Ayant au moins

- Camions 10 tonnes (Poids total en charge

« Justifiés par les cartes grises avec police d'assurance pour le matériel roulant (valable le jour de l'ouverture), ou PV d'huissier de justice de l'année 2023ou 2024 pour le matériel non roulant.

Références professionnelles : Ayant réalisé au moins un projet de : travaux de Assainissement ou AEP d'un Montant de 5.000.000,00 DA ou plus, depuis 2015 jusqu'au dernier jour de préparation des offres justifié par un PV de réception définitif et une attestation de bonne exécution

En cas de groupement d'entreprise :

1. Le chef de file considéré comme membre du groupement doit répondre aux conditions ci-dessus
2. chaque membre du groupement doit obligatoirement disposer d'un certificat de qualification deux (02) ou plus Hydraulique ou Travaux public principale ou secondaire

Les entreprises peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots et peuvent être retenus pour un seul lot au maximum.

Le retirer cahiers des charges gratuitement auprès de la direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction, sis à la cité des Jardins Djelfa .

Pièces demandées :

I -Le dossier de candidature contient :

- une déclaration de candidature (selon modèle), rempli, signée, cachetée datée par le soumissionnaire ;
- une déclaration de probité (selon modèle), rempli, signée, cachetée datée par le soumissionnaire
- les statuts pour les sociétés (s'il y a lieu) ;
- Attestation du dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés (SNC,EURL,SARL...)de l'année 2022 ou2023.
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- Les documents permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires ; à savoir :
a/ Capacités professionnelles : -certificat de qualification et de classification, en cours de validité
b/Capacités financières : Les bilans des trois (03) années (2020-2021- 2022) visées par les services des impôts et certifiés par un commissaire aux comptes pour les personnes morales ou par un comptable agréé pour les personnes physiques
c/Capacités techniques :

-Moyens humains : Liste de l'encadrement technique devra être déclarée nominativement et appuyée par une déclaration d'affiliation délivrer par CNAS (L'attestation d'affiliation de chaque cadre, en cour de validité le jour de l'ouverture des offres) et les diplômes sont exigés, et la présentation d'une attestation de mise à jour auprès de la CNAS précisant le nombre d'ouvriers déclarés.

-Moyens matériels : Justifiés par les cartes grises avec police d'assurance (en propriété) pour le matériel roulant, et PV d'huissier de justice de l'année 2023 ou 2024 pour le matériel non roulant.

-Références professionnelles : Justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par des maîtres d'ouvrage publics.

II - Offre technique contient :

- Déclaration à souscrire ; dûment remplie, datée, signée et portant cachet et griffe du soumissionnaire.
- Un mémoire technique justificatif, dûment remplie, datée, signée et portant cachet et griffe du soumissionnaire.

- Le présent cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite« lu et accepté ».
- Planning de réalisation des travaux.

III/ L'offre financière contient

- La lettre de soumission dûment remplie, datée, signée par le soumissionnaire
- Le bordereau des prix unitaires, dûment rempli, daté et signé portant cachet et griffe par le soumissionnaire ;
- Le devis quantitatif et estimatif, dûment rempli, daté et signé portant cachet et griffe par le soumissionnaire ;

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

La Direction de l'Urbanisme et de l'architecture et de la Construction de la wilaya de Djelfa
sis cité des jardins /Djelfa.

L'enveloppe extérieure anonyme contiendra deux enveloppes séparées, (offre technique), (offre financière) conformément aux prescriptions du cahier des charges devra porter la mention suivante :

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'URBANISME ET DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE DJELFA, CITE DES JARDINS.

APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMAL

N° : 17 / 2024

* Lot :

Site : Commune de :

<<Soumission à ne pas ouvrir sauf par la commission d'ouverture et jugement des offres>>

Les offres doivent être déposées le (15) quinzième jours de 08.00H à 11.30H à compter de la date de la premier parution du présent avis aux journaux ou dans BOMOP, -si ce jours coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la journée de dépôt des offres sera reportée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours + le délai de préparation des offres depuis le jours de dépôt des offres .

L'ouverture des plis techniques et financiers est prévue en séance publique et se tiendra le jour de dépôt des offres à 11.30H au siège de la direction d'urbanisme et de la construction. ; Les soumissionnaires sont invités à cette séance d'ouverture des plis.

Mots fléchés

Un roi mage		Vieux peuples en Italie		De faible intensité		Châtiment		Redonner	Mauvais ragoûts		Un roi mage		Plante à fleurs jaunes
Un roi mage				Bateliers de jadis		Absence mathéma- tique							
									Bile				
									Brouil- lards				
Soutenir		Bruit rauque									Petit à Nantes		
		lons											
								Différence de teinte					
								Maréchal d'empire					
Dessus du panier						Vibrations					Humble demande		Voûtes célestes
Braquemard						Avion de Clément Ader							
						Jalon pour géologues					Oiseau grimpeur		
Arrose Porto						Oui anglais					Soleil à Versailles		
						Nous y trempons la plume					Jésus sur la croix		
Chef outre- Atlantique	Ancienne tour de Paris							Toutes sortes de bonbons	Général confédéré	Imper- méable			
	Oubliée									Nocif à haute dose			
						Salaud Préfecture des Hautes- Alpes						Allonge	
Commerce de livres		Vieilles cruches	Devant certains ecclésias- tiques			Personnes abjectes							
						Insulaire							
										Démon- stratif			Éroderez
Implora													
Plusieurs leu								Distance chinoise			Trou normand		
								Mis au vent			Non apparent		
			Suit un enseigne- ment supérieur			Victoire de Napoléon							
						Capitale de la Toscane							
Celui des Alpes est vraiment idiot	Égare de nouveau (que je)									Pays écartelé en 1947			
	Demeurais												
						Fin d'infini- tif				Quinze romain			Altération patho- logique
						Singes- araignées				Loupes			
Grand dieu gaulois						Fils de Jacob					Flottante quelquefois		
Au fond du bus						Prise de position					Robes indiennes		
		Ardoise											
		Dieu de la guerre polynésien							Ça suffit				
									Queue de souris				
Pronom personnel						Se tâtais							
Confiserie						Station spatiale russe							Gare à Paris
								Sa capitale est Belgrade					
								Nazi					
Atomisés													
Cité engloutie									Réserves à grains				

Saisie de 194 kilos de kif traité à Adrar

Les agents des Douanes ont réussi à saisir 194 kilogrammes de kif traité dans la wilaya d'Adrar, selon un communiqué rendu public, lundi, par la Direction générale des douanes (DGD). « Dans le cadre de la coordination des efforts conjoints sur le terrain des équipes douanières avec les services de sécurité, les agents de la division mobile des douanes, relevant de l'inspection régionale des douanes d'Adrar, en coordination avec l'Armée nationale populaire et la Gendarmerie nationale et la Sûreté nationale, ont saisi 194 kilogrammes de kif traité », indique la même source.



MDN

Le Général d'Armée Chanegriha en visite officielle en République du Rwanda

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a entamé depuis hier lundi, une visite officielle en République du Rwanda, dans le cadre du renforcement de la coopération entre l'ANP et les Forces armées de ce pays, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). « Sur invitation du Général d'Armée Mubarakh Muganga, Chef d'Etat-Major de Défense rwandais, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, entame une visite officielle en République du Rwanda, à partir d'aujourd'hui 19 février 2024 », précise la même source. « Lors de cette visite, qui s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération entre l'ANP et les Forces armées rwandaises, les deux parties examineront les questions d'intérêt commun », ajoute le communiqué.

INNOVATION

LG obtient la certification du système de gestion de l'IA

LG Electronics (LG) a récemment franchi une étape importante en obtenant la certification AI Management System (AIMS) (ISO/IEC 42001) de la Korean Standards Association (KSA). Cette certification démontre l'engagement de LG à donner la priorité à la sécurité des données et à adopter des pratiques de gestion responsables de l'IA tout au long du cycle de vie de ses appareils électroménagers alimentés par l'IA. ISO/IEC 42001, une norme mondialement reconnue établie conjointement par l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et la Commission électrotechnique internationale (CEI), définit les exigences essentielles pour gouverner et gérer les technologies d'IA. La certification 2 AIMS valide qu'une entreprise a non seulement mis en œuvre, mais maintient et améliore continuellement un système de gestion de l'IA, démontrant une approche responsable et éthique du développement et de l'utilisation de solutions basées sur l'IA. Les critères d'évaluation rigoureux de la norme ISO/IEC 42001 couvrent divers aspects, notamment la formulation de politiques en matière d'IA, l'évaluation des risques, la gestion des risques, la conformité éthique, la réactivité réglementaire et la transparence des processus de gestion de l'IA. L'acquisition de la certification AIMS reconnaît les efforts continus et systématiques de LG pour assurer un contrôle rigoureux des problèmes potentiels liés à ses produits et services d'IA, notamment la sécurité, l'équité, la transparence et la responsabilité. Grâce à cette certification, LG vise à accroître la confiance de ses clients et à renforcer sa compétitivité.

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

Des experts de l'ONU expriment leurs préoccupations

Des experts des Nations unies ont exprimé, lundi, leur inquiétude face aux allégations documentées de graves violations des droits humains contre des femmes et des filles palestiniennes dans la bande de Ghaza et en Cisjordanie occupée. Ces experts, dont font partie la Rapporteuse spéciale sur la question de la violence contre les femmes et les filles, ses causes et ses conséquences, Reem Al-Salem, et la Rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967, Francesca Albani, ont expliqué que les informations et les rapports qu'ils ont reçus indiquent que des femmes et des filles palestiniennes ont été victimes d'exécutions arbitraires à Ghaza, souvent aux côtés de membres de leur famille, y compris leurs enfants. « Nous avons été choqués par les informations faisant état de ciblage délibéré et d'exécutions extrajudiciaires de femmes et d'enfants palestiniens dans les endroits où ils s'étaient réfugiés ou alors qu'ils tentaient de fuir, ont déclaré les experts de l'ONU notant que selon ce qui a été rapporté, certains d'entre eux portaient des morceaux de tissu blanc lorsqu'ils ont été tués par l'armée d'occupation et ses forces. Les experts, notamment des défenseurs des

droits humains, des journalistes et des travailleurs humanitaires, ont également exprimé leur profonde préoccupation face à la détention arbitraire de centaines femmes et filles palestiniennes, à Ghaza et en Cisjordanie, depuis le 7 octobre 2023. Selon certaines informations, « beaucoup d'entre elles ont été soumises à des traitements inhumains et dégradants, privées de nourriture, de médicaments et de serviettes menstruelles, et ont été sévèrement battues. Le rapport indique, en outre, que des femmes palestiniennes détenues à Ghaza ont été enfermées dans une cage sous la pluie, dans le froid et sans nourriture. « Nous sommes particulièrement affligés par les informations selon lesquelles des femmes et des filles palestiniennes détenues ont également été soumises à de multiples formes d'agressions sexuelles, telles que le fait d'être déshabillées et fouillées par des officiers masculins de l'armée israélienne », ont poursuivi les experts onusiens faisant état d'au moins deux détenues palestiniennes qui auraient été violées, tandis que d'autres auraient été menacées de viol et d'agression sexuelle. Selon eux, il a été rapporté que l'armée d'occupation avait pris des photos de femmes détenues dans des conditions humiliantes et les

avait publiées sur Internet. Les experts ont exprimé leur inquiétude face aux informations selon lesquelles un nombre indéterminé de femmes et d'enfants palestiniens, y compris des filles, auraient disparu à Ghaza. Les experts de l'ONU ont rappelé au gouvernement d'occupation ses obligations de respecter le droit à la vie, à la sécurité, à la santé et à la dignité des femmes et des filles palestiniennes, et de garantir que personne ne soit soumis à la violence, à la torture, aux mauvais traitements ou aux traitements dégradants. Ils ont également appelé à une enquête indépendante, impartiale, rapide, complète et efficace sur ces allégations, ainsi qu'à la coopération d'Israël dans ces enquêtes. « Prises ensemble, ces allégations peuvent constituer des violations flagrantes et graves des droits de l'homme et du droit humanitaire international, équivalant à des crimes graves au regard du droit pénal international, et peuvent donner lieu à des poursuites en vertu du Statut de Rome », ont souligné les experts. Et d'ajouter : « Les responsables de ces crimes apparents doivent être tenus responsables, et les victimes et leurs familles ont droit à une réparation complète et à la justice. »

ALGER

Saisie de 200 quintaux d'aliments pour volaille et bétail

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger, représentés par la brigade de police judiciaire de la Sûreté de la circonscription administrative de Zeralda, ont démantelé une bande criminelle organisée impliquée dans une affaire de spéculation illicite et saisi 200 quintaux d'aliments pour volaille et bétail, a indiqué lundi un communiqué de ces services. Cette bande criminelle organisée

est poursuivie pour « spéculation illicite et transactions commerciales réalisées en dehors des circuits légaux de distribution concernant une marchandise subventionnée en manque sur le marché entraînant la perturbation de la chaîne d'approvisionnement », a précisé le communiqué. « L'affaire a été menée après que les éléments de la brigade de police judiciaire de la Sûreté de la

circonscription administrative de Zeralda ont remarqué, lors d'une patrouille, un camion suspect stationné qui s'est révélé être chargé de marchandises constituées d'aliments pour volaille et bétail et dont 5 quintaux ont été déchargés dans un autre véhicule », selon la même source. Les investigations ont permis « le démantèlement d'une bande criminelle constituée de cinq (5) individus qui se livraient à la spé-

culatation sur des aliments pour volaille et bétail », a souligné le communiqué. L'opération s'est également soldée par « la saisie de 499 sacs (50 kg chacun) d'aliments pour volaille et bétail, soit un total de 24.950 kg de marchandises », a ajouté la même source. Les mis en cause ont été présentés devant le parquet territorialement compétent, a conclu le communiqué.

TLEMCEN

Plus de 4 milliards DA pour des opérations de développement

La wilaya de Tlemcen a consacré, récemment, une enveloppe financière de 4,613 milliards DA pour la réalisation d'opérations de développement, en 2024, a indiqué, dimanche, un communiqué de la cellule de communication de la wilaya. La même source a indiqué qu'un montant de 2,3 milliards DA a été débloquenté dans le cadre du programme de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales pour la concrétisation de 149 opérations de développement, ainsi qu'un montant de 2,313 milliards DA dans le cadre du programme de soutien au développement social et économique des communes, et ce, pour la réalisation de 210 opérations de développement. Un budget global de plus de 770 millions DA

a été alloué pour la réalisation de projets liés à l'alimentation en eau potable, 470 millions DA pour des projets d'assainissement et plus de 710 millions DA pour les écoles et les cantines scolaires, ainsi que plus de 125 millions DA pour l'éclairage public. La même source a souligné la tenue de plusieurs séances d'arbitrage concernant des projets de développement proposés, avec la participation des chefs de daïras, des présidents d'APC et des directeurs de l'exécutif pour établir les listes des projets devant palier aux insuffisances constatées au niveau des communes, notamment des zones d'ombre et localités enclavées, dans le but d'améliorer le cadre de vie des citoyens. Dans ce cadre, une plateforme nu-

mérique a été créée au niveau des services de la wilaya, des daïras et des communes pour assurer le suivi continu et permanent des programmes, depuis leur date d'inscription jusqu'à leur réalisation et leur clôture, a-t-on expliqué. Les services de la wilaya ont procédé, d'autre part, à la signature de contrats de performance avec les chefs de daïras et les directeurs de l'exécutif pour tous les projets de développement au niveau de la wilaya, et ce, afin d'activer la feuille de route tracée sur la base d'indicateurs et d'objectifs clairs, à condition que ces contrats puissent faire l'objet d'une évaluation, selon la même source qui a fait remarquer que les responsables sont appelés à respecter leurs engagements en la matière.